

Sûreté de wilaya de Blida

## Un abattoir clandestin découvert et plus de 460 kg de viande avariée saisis

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7130 - MARDI 11 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Renouvellement par moitié des membres  
du Conseil de la Nation

## El Moustakbal créé la surprise

P03

Les services de contrôle contre-attaquent  
contre la flambée des prix

# 26 quintaux de bananes saisis



Lire en page 03

P07

**ORAN**

Deux projets classés «en urgence» relancés avec l'accord du wali  
**Les points noirs de Belgaid et les Falaises d'Ain Franines**

Dans le cadre d'une initiative citoyenne

**60 arbres plantés sur un trottoir à Akid Lotfi**

Solidarité ramadhaneque

**Plus de 7.000 repas aux nécessiteux  
quotidiennement dans les mosquées**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Patronat

## L'UNEP organise vendredi prochain une rencontre sur le partenariat public-privé

L'Union Nationale des Entrepreneurs Publics (UNEP) organisera vendredi prochain à Alger, une rencontre consacrée au partenariat public-privé sous le thème "le rôle de l'entreprise dans l'émergence de l'économie algérienne", a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'axe global de réflexion de l'organisation et sera l'occasion de traiter du partenariat public privé", précise la même source. "Nos débats et réflexions pourraient constituer une contribution et un en-

richissement au projet de texte législatif" relatif à ce partenariat, ajoute le communiqué. Il s'agit selon l'UNEP d'une rencontre d'études et de débats, dont les contributions pratiques, nées de l'expérience des participants pourraient constituer des bases de recommandations que l'organisation adressera aux pouvoirs publics. En marge de cette rencontre, il sera question aussi d'échanger collectivement autour des actions et activités réalisées depuis la dernière réunion de l'UNEP et des perspectives de l'organisation.

Air Algérie

## Partenariat avec une société américaine pour la formation des pilotes



La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a signé un partenariat avec CPaT Global, leader mondial de la formation à distance dans le secteur de l'aviation, en vue de moderniser et renforcer la formation de ses pilotes, a indiqué dimanche la compagnie dans un communiqué. Cet accord prévoit l'intégration de solutions numériques avancées et interactives, reposant sur des outils de simulation et d'apprentissage à distance, afin

d'améliorer la préparation opérationnelle des pilotes et d'élever les standards de sécurité et d'efficacité d'Air Algérie, explique la même source. Cette collaboration s'inscrit dans la stratégie de modernisation de la compagnie, qui vise à adopter les meilleures pratiques en matière de formation aéronautique et à investir dans des technologies de pointe pour assurer une évolution continue de ses opérations, précise le document.

Examens du BEM et du Baccalauréat

## Sadaoui préside une conférence sur les mesures organisationnelles

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale consacrée au suivi de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale et du décret exécutif 25-55 relatif au régime indemnitaire, ainsi qu'aux mesures organisationnelles en prévision des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025), indique samedi un communiqué du ministère. Les travaux de cette conférence, organisée au siège du ministère par visioconférence, en présence des cadres de l'administration centrale, du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'éducation, ont porté également sur l'organisation de l'action syndicale

dans le secteur de l'éducation nationale, précise le communiqué. S'exprimant à cette occasion, le ministre a d'abord adressé ses félicitations aux fonctionnaires et travailleuses du secteur à l'occasion de la Journée internationale de la femme, mettant en avant la "place privilégiée" de la femme dans la société algérienne. Concernant le suivi de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif 25-55 relatif au régime indemnitaire, le ministre a écouté un exposé sur l'avancement, au niveau des directions de l'éducation, des différentes opérations liées à la gestion des ressources humaines et à la préparation des opérations financières programmées découlant des dispositions de ces deux nouveaux décrets exécutifs.

## Etablissement des relations diplomatiques avec le Portugal L'Algérie célèbre le 50ème anniversaire



L'Algérie a célébré le cinquantième anniversaire de l'établissement de ses relations diplomatiques avec le Portugal ainsi que le vingtième anniversaire de la signature du Traité de bon voisinage, indique dimanche, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. L'Algérie a rappelé, à cette occasion, "la profondeur des relations liant les deux pays et peuples algérien et portugais, enracinées à travers l'histoire", selon le communiqué. La célébration de ces deux événements importants intervient "à un moment où les relations entre les deux pays connaissent un développement significatif dans divers domaines, notamment à la lumière de la récente visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Répu-

blique portugaise en mai 2023, qui a abouti à des résultats encourageants au service des intérêts des deux peuples amis algérien et portugais", ajoute la même source, précisant que "cette visite vient couronner un parcours riche en échanges au plus haut niveau entre les deux pays". A cette occasion, l'Algérie a réaffirmé "sa volonté de poursuivre le travail avec la partie portugaise afin de hisser les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays à des niveaux supérieurs, mais aussi d'intensifier la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, à même de renforcer le respect de la légalité internationale, du droit international, et de la Charte des Nations unies, et de servir les questions de paix et de sécurité dans le monde", a conclu le communiqué.

Quelques jours avant la fin de son mandat

## La vice-présidente de la Commission de l'UA reçue par Attaf



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi au siège du ministère, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Monique Nsanzabaganwa, qui lui a rendu une visite d'adieu quelques jours avant la fin de son mandat, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Attaf a félicité Mme Monique Nsanzabaganwa d'avoir mené à terme son mandat à la Commission de l'UA,

saluant "les efforts qu'elle a consentis au service de l'agenda continental", tout en lui souhaitant "plein succès dans ses projets futurs", précise la même source. L'audience a également été l'occasion pour les deux parties de "procéder à un échange de vues et d'analyses sur les développements de la situation à l'échelle continentale, notamment sur les perspectives de renforcement de l'action africaine commune pour relever les défis posés en matière sécuritaire, politique et de développement", conclut le communiqué.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication

Abdellah BOUHALI

Directeur Technique

Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest

Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Les services de contrôle contre-attaquent contre la flambée des prix 26 quintaux de bananes saisis

Par B.Habib

Des opérateurs économiques, notamment des importateurs de la banane, sont dans l'œil du cyclone des inspecteurs chargés de la lutte contre la répression des fraudes économiques tant les premiers éléments des « enquêtes approfondies » annoncées par le ministère de Tayeb Zitouni viennent apporter un éclairage sur l'étendue des pratiques et de la spéculation n'épargnant pas les produits alimentaires parmi les plus convoités par les citoyens durant ce ramadhan comme les fruits, les légumes en passant par les viandes rouges importées. Il est certain que la spéculation et les marges bénéficiaires excessives font l'objet d'un durcissement sans précédent des contrôles effectués et des inspections des agents de la répression des fraudes du commerce durant ce ramadhan à travers plusieurs wilayas du pays, suite aux plaintes innombrables des consommateurs et des citoyens. Durant les dix premiers jours du mois sacré, on aura en effet tout vu et tout constaté au niveau des marchés de produits alimentaires, des légumes sans épargner ceux des viandes. Mais il est un produit, plutôt un fruit, qui a soulevé une vive polémique chez les citoyens suite aux hausses de prix exagérées. Selon certaines informations, la fixation des prix de la banane s'opère en Algérie selon des méthodes opaques souvent étayées par des communications informelles entre importateurs et opérateurs afin d'influer sur les prix et la consommation pratiqués sur les marchés. Ainsi, des services de contrôle économique et

de répression des fraudes relevant de la direction du commerce intérieur et de la régulation du marché de la wilaya de Tipaza, en coordination avec les éléments de la sûreté nationale et de la sécurité urbaine externe d'El Hattatba, ont effectué une descente inopinée ce dimanche au niveau du marché de gros des fruits et des légumes. Une opération conjointe d'inspection et de surveillance. Selon un communiqué des services de la direction du Commerce de la wilaya de Tipaza, l'opération s'est concentrée sur les produits connaissant une hausse injustifiée des prix. Plusieurs produits ont été ciblés par cette opération de contrôle et d'inspection inédite. Fait pour le moins étonnant et spectaculaire à la fois, son bilan s'est soldé par la saisie importante d'une quantité de plus de 26 quintaux de bananes, principalement pour infraction liée à l'absence d'inscription au registre du commerce, ainsi qu'au manque de documents de facturation prouvant l'origine de la marchandise. De quoi se poser de questions sur l'origine de telles fausses transactions qui échappent à l'économie et causent un préjudice sérieux au trésor public. Cette opération intervient dans le cadre des efforts intenses des autorités locales afin d'endiguer le phénomène des hausses injustifiées et exagérées des prix des produits de consommation de base concernés par la lutte contre la spéculation et la régulation du marché intérieur, notamment face à la multiplication des plaintes des citoyens concernant la flambée des prix de certains produits alimentaires. Le prix de la banane atteint des sommets inquiétants, frôlant les 700 DA/kg sur les

états des marchés algériens. Évidemment l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est positionnée sur ce phénomène de la spéculation des prix dénonçant les pratiques opaques de certains importateurs », qu'elle rend responsables de cette flambée des prix. Dans son communiqué de samedi, l'organisation a appelé les autorités à agir rapidement pour protéger les consommateurs et rétablir l'équilibre sur le marché. Selon l'UGCAA, les grossistes et les détaillants ne sont pas responsables de cette situation. L'Union affirme que certains importateurs vendent les bananes à des prix élevés tout en imposant aux commerçants des facturations à des tarifs bien inférieurs. Cette pratique, qualifiée de « trompeuse », crée une distorsion des prix et pèse lourdement sur le portefeuille des consommateurs. « Ces manœuvres spéculatives ne sont pas nouvelles », rappelle l'UGCAA, soulignant qu'elles avaient déjà été dénoncées il y a plus d'un an. L'UGCAA a exhorté les autorités de régulation à ne pas tenir les commerçants pour responsables de ces augmentations, ni à leur infliger des amendes. « Il est temps d'identifier et de sanctionner les véritables responsables », a déclaré l'Union, appelant à une intervention urgente pour rétablir la transparence et la justice sur le marché. L'organisation a également dénoncé le système de fixation des prix par messages téléphoniques, une pratique courante parmi certains importateurs. Ces messages, envoyés quotidiennement à leurs agents, ouvriraient la porte à la spéculation et à des marges bénéficiaires excessives.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

#### Depuis combien d'années on parle de spéculation et de tricherie ?

La spéculation, la tricherie et la corruption, entre autres, sont les maux les plus morbides de l'économie nationale. L'Etat en tant qu'Etat, premier et unique responsable de ce qui se passe, préférerait-il continuer de son côté à traiter « une tumeur mortellement dangereuse » par de l'aspirine ! C'est ce qui est constatable sur le tas. Et d'ailleurs, ce n'est guère un tableau dantesque, le fruit d'une stupide et erronée imagination, que je suis en train de brosser. Nous sommes en face d'un vrai foutoir où l'Etat et ses services concernés demeurent peu ou pas du tout efficaces. Il y a une lutte, il y a tout de même un travail, voire un effort qui est visiblement consenti à cet endroit, par les services concernés de l'Etat... Alors que les résultats demeurent regrettamment insignifiants par rapport à la mainmise des barons et la propagation de la tricherie et de la corruption en amont et en aval. Si les résultats conséquents au travail fournis demeurent peu efficaces, l'on devrait donc changer de mesures dissuasives sur les plans stratégiques et tactiques. Ce n'est pas une idée forcée de prétendre que nous sommes devant une sorte de lutte antiterroriste ne diffèrent en rien d'une lutte antiterroriste proprement dite, face à un gang criminel armé. L'unique explication dont nous disposons à ce qui se pratique impunément sur le marché national, c'est qu'il y a de tacites complicités au niveau de certaines administrations qui trouvent leurs comptes, dans ce qui est en train de se passer. Donc, celui qui est chargé de réprimer les faussaires et les corrompus, va se trouver en tête de la nomenclature du système. Nous sommes à mi-chemin du second mandat où l'on avait promis de venir à bout des gangs de la spéculation et de la tricherie ! Finalement, les résultats tant attendus ou espérés !, tardent à être concrétisés. En conclusion ! Il y aurait ainsi des citoyens qui payent chèrement de leurs bourses les conséquences dévastatrices d'une telle situation... Seulement, ils ont confiance au destin... D'autres catégories de citoyens trouvent leurs avantages au millième près dans ce grand foutoir. Donc, ils n'ont pas de problèmes à ce que la dérive continue sans entrave. Ils en tirent énormément de profits. L'Histoire relatant les facteurs objectifs de la chute des nations, témoignent que la corruption, l'injustice et l'impuissance de l'Etat face aux dépassements commis à l'endroit des lois et des règlements, sont les premiers facteurs à ne jamais sous-estimer.

### Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la Nation

#### El Moustakbal créé la surprise

Par Nadira FOUAD

Les 12 membres qui constituent le tiers présidentiel au niveau du Sénat seront choisis incessamment par le président Tebboune après l'intervention du conseil constitutionnel pour valider les résultats de cette élection et l'étude de recours introduits par des électeurs lésés de cette élection pour siéger au niveau de cette institution. Conformément aux dispositions des articles 121 alinéa 3 et 122 alinéas 2 et 3 de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait pour rappel désigné en 2022 pour un mandat de six (6) ans, les membres du Conseil de la nation.

Le président du Sénat, Salah Goudjil, est un membre du tiers présidentiel désigné par le président Tebboune et élu par ses pairs pour présider aux destinées de cette institution qui, pour rappel, ne peut légiférer. Le doyen des partis, le FLN, vient de rafler la mise en glanant 19 sièges au niveau du Sénat grâce à son encrage et surtout grâce à sa stratégie organisationnelle par des élections primaires tenues un peu partout dans ses structures et au niveau du siège à Hydra comme test décisif avant le jour "J". Mais c'est le parti El Moustakbal qui a créé la surprise pour ces élections puisqu'il a pu arracher 10 sièges soit 10 nouveaux

sénateurs qui siégeront au niveau de la chambre haute. Cette formation politique était quasiment inexistante au niveau du Sénat. Cette victoire haut la main et ce retour triomphal grâce à ce nouveau positionnement derrière le FLN et le RND s'explique incontestablement par son alignement et sa dernière coalition avec le FLN et le RND lors des dernières élections présidentielles de septembre 2024. El Moustakbal était présent avec un seul siège au niveau du Sénat et il vient de rafler la mise grâce à une victoire non négligeable où il a triplé ses sénateurs en se positionnant à la 3ème place après le FLN et le RND. L'autre surprise de taille de cette élection pour le renouvellement de la moitié des membres du sénat émane du MSP. Il s'agit du net recul ou plutôt de la défaite annoncée du MSP qui n'a remporté que 03 sièges comme le parti de Bengrina, El Binaï avec 03 sièges. Les indépendants ont remporté un score peu honorable lors des années précédentes avec 06 sièges uniquement surtout que le Sénat était éclaboussé par des scandales de corruption et le retrait de confiance de certains sénateurs pendant que d'autres étaient poursuivis par la justice. Le FFS et le TAJ ont remporté chacun un seul siège lors de ces élections en attendant la réponse officielle du Conseil Constitu-

tionnel pour la validation officielle de ce scrutin. Le nombre de formulaires retirés de déclaration de candidature est de l'ordre de 742 dont 503 retirés par les candidats parrainés par des partis politiques et 239 par des candidats indépendants. L'ANIE a enregistré officiellement 96 recours en appel au niveau des tribunaux administratifs d'appels dont 81 recours ont été rejetés, 04 dossiers retenus et 11 autres en cours d'examen. L'Autorité est la tenue des élections de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la Nation, l'ANIE a enregistré 423 dossiers retenus sur un total de 629 dossiers déposés, 206 dossiers dont 162 pour les candidats parrainés par des partis politiques et 44 pour les candidats indépendants. L'Autorité annonce officiellement via son communiqué après cette évaluation, le rejet de 58 dossiers pour faute de joindre l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti et 143 dossiers en raison de liens avec l'argent sale et les autres pour des accointances avec des affaires douteuses et scabreuses. A cet ingrédient, l'autorité veut assainir la situation qui connaît des schémas respectifs à l'approche de chaque échéance électorale ou la corruption tente de faire de cet événement phare son nid de prédilection.

### Communiqué du Conseil des ministres Vers l'importation d'une grande quantité de bétail pour l'Aid El Adha

Le président de la République a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs. La réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs exposés, portant notamment sur l'état d'avancement de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire (Gara Djebilet - Béchar), les études préliminaires des projets ferroviaires reliant (Laghout - Tamanrasset) et (El Meniaa - Timimoun - Adrar), outre l'examen de la possibilité d'importer du bétail en prévision de l'Aid El-Adha. Après la présentation, par Monsieur le Premier ministre, de l'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie des interventions de messieurs les ministres sur les projets de loi et les exposés, Monsieur le Président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes: Après avoir écouté une présentation détaillée de Madame la Haute Commissaire à la numérisation sur l'interconnexion numérique des données fiscales nationales avec la base de données numérique nationale, le président a ordonné d'accélérer davantage ce projet d'interconnexion afin d'éliminer toute intervention humaine dans la gestion des données.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Le gaspillage de nourriture s'est réduit !**

La Directrice générale de l'Agence nationale des déchets «AND», Fatma Zohra Barça, a annoncé ce dimanche que la quantité de déchets collectés en Algérie est en baisse par rapport aux années précédentes. Elle a également souligné que les Algériens gaspillent moins de nourriture, notamment du pain, contrairement aux idées reçues. Mme Barça a fait ces déclarations lors de son passage dans l'émission «L'invité du Jour» sur la Chaîne 3 de la radio algérienne. Elle a indiqué que les observations sur le terrain montrent une réduction des amas de déchets et une diminution du gaspillage alimentaire. Bien que les chiffres pour le mois de Ramadan ne soient pas encore disponibles, elle s'est appuyée sur les données des années précédentes et l'évolution mensuelle des déchets pour soutenir ses conclusions. Les derniers sondages de l'AND, réalisés avant Ramadan, révèlent que les Algériens adoptent de plus en plus d'écogestes, comme l'utilisation de listes de courses, contribuant ainsi à réduire le gaspillage. « On revient vers des pratiques écoresponsables et c'est ce qui nous permet de dire que nous sommes dans la stabilisation ou bien dans la régression des quantités de déchets. C'est le résultat du travail effectué durant les dernières années en matière de sensibilisation, car plusieurs acteurs, tous secteurs confondus, ont contribué à l'action de sensibilisation », s'est-elle réjouie. Selon Fatma Zohra Barça, l'idée selon laquelle les Algériens gaspillent beaucoup de nourriture, notamment pendant le Ramadan, est fautive. Les études menées par l'AND en 2020 et 2022 ont contredit les estimations précédentes qui suggéraient que 30 à 50 % des déchets ménagers étaient composés de gaspillage alimentaire. Ces études ont montré que dans les zones steppiques et sahariennes, les restes alimentaires ne sont pas jetés, mais plutôt donnés aux animaux. Elles ont également permis d'établir des indicateurs sur la consommation par ménage, révélant qu'une famille algérienne consomme en moyenne près de huit kilogrammes de produits alimentaires. Les boissons arrivent en tête (29 %), suivies des fruits et légumes (25 %), du lait et ses dérivés (14 %), des pâtes (7 %), des pâtisseries (7 %), des viandes (7 %) et des légumes secs (4 %). Seulement 8,65 % de ces aliments sont perdus, ce qui remet en question les clichés sur le gaspillage alimentaire en Algérie. Il faut aussi dire que la hausse des prix de plusieurs aliments par rapport aux années précédentes serait aussi un facteur de réduction du gaspillage.

## Secteur agricole

**Le président de la République ordonne de former davantage les jeunes**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de former davantage les jeunes dans le secteur agricole, notamment dans les filières de l'élevage de bétail dans le cadre de la production familiale, de l'arboriculture, et de l'horticulture à large usage, indique un communiqué du Conseil des ministres. "Concernant la rentrée de la formation professionnelle de février 2025, Monsieur le président a souligné que le secteur attire désormais davantage de jeunes après l'adoption par le ministère d'une nouvelle approche de la formation, adaptée à la demande du marché dans des spécialités stratégiques", lit-on dans le communiqué. Le président de la République "a ordonné de former davantage de jeunes dans le secteur agricole, notamment dans les filières de l'élevage de bétail dans le cadre de la production familiale et l'arboriculture, ainsi que l'horticulture à large usage, ce qui permet l'utilisation des technologies scientifiques modernes", a ajouté la même source. Monsieur le président a également ordonné l'organisation d'un salon national dédié aux petits éleveurs de bétail, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, selon le communiqué.

## Guerre commerciale

**La dernière riposte chinoise entre en vigueur**

Poulet, blé, maïs et coton entrant en Chine seront davantage taxés (15%) que le sorgho, soja, porc, boeuf, produits de la mer, fruits, légumes et produits laitiers (10%). Décidés en représailles à un dernier décret de Donald Trump visant Pékin, de nouveaux droits de douane chinois doivent s'appliquer à partir de lundi sur tout un éventail de produits agricoles américains. Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, le président des Etats-Unis a annoncé une série de droits de douane à l'égard de ses principaux partenaires commerciaux, parmi lesquels la Chine, le Canada et le Mexique, pays selon lui inefficaces dans leur réponse à l'immigration illégale et aux flux de fentanyl. La Chine est par ailleurs le pays présentant le plus important excédent commercial avec les Etats-Unis pour les biens. Après avoir imposé des droits de douane supplémentaires de 10% à l'encontre de tous les produits chinois, Donald Trump a décidé le 3 mars de les porter à 20%. "Fortement mécontente", la Chine a riposté dans la foulée, en annonçant des taxes du même type contre des

produits issus de l'agriculture américaine, et ce à compter de lundi. Poulet, blé, maïs et coton entrant en Chine seront davantage taxés (15%) que le sorgho, soja, porc, boeuf, produits de la mer, fruits, légumes et produits laitiers (10%). Des experts estiment que cette réaction chinoise vise la base électorale du milliardaire républicain, tout en restant suffisamment modérée pour rendre encore possible un accord commercial. Les tensions commerciales sino-américaines s'ajoutent aux difficultés rencontrées par les autorités chinoises dans leur tentative de stabiliser l'économie du pays, marquée par une consommation morose, une crise persistante du secteur immobilier ou encore un taux de chômage élevé chez les jeunes. Les taxes décidées par Washington pourraient porter un coup sévère aux exportations chinoises, qui ont largement contribué l'an dernier à la croissance du géant asiatique. Des experts estiment que les conséquences des mesures américaines pourraient ne pas être visibles immédiatement. Mais ne serait-ce que du côté des exportations chinoises, celles-

ci ont déjà ralenti en janvier et février à un niveau plus marqué que prévu, à 2,3% sur un an, contre 10,7% en décembre. "Comme les exportations sont confrontées à un risque de diminution en raison de la guerre commerciale qui se dessine, la politique fiscale doit devenir plus proactive", juge Zhiwei Zhang, président et économiste en chef chez Pinpoint Asset Management. Alors que le bras de fer commercial se poursuit entre Pékin et Washington, la Chine organise ces jours-ci les "Deux Sessions", son principal événement politique de l'année, agrégeant dans la capitale des milliers de délégués venus de tout le pays. Lors d'un discours face à eux mercredi, le Premier ministre Li Qiang a dévoilé la stratégie du gouvernement en matière économique pour 2025, mentionnant un "environnement externe de plus en plus complexe". Li Qiang a également dévoilé un objectif de croissance d'"environ 5%", le même qu'en 2024. De nombreux économistes considèrent toutefois que cet horizon reste ambitieux au regard des difficultés que connaît la Chine sur le plan économique.

## «She'BlueHack 2025»

**05 lauréates primées au Hackathon 100% féminin**

Cinq lauréates au Hackathon 100% féminin "She'BlueHack 2025", dédié aux solutions innovantes dans le domaine de l'économie bleue, ont été primées dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme en Algérie, célébrée le 8 mars de chaque année. Les lauréates ont reçu les prix de ce Hackathon, placé sous le signe "Autonomiser les femmes pour construire une économie bleue", lors d'une cérémonie organisée, samedi soir à Alger, sous la supervision du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à l'initiative du programme "Economie bleue, Pêche et Aquaculture". Primées pour leurs projets innovants dans les domaines: pêche et aquaculture, génie maritime et architecture navale, biotechnologie marine et lutte contre la pollution marine, les cinq lauréates bénéficieront

d'un accompagnement technique et d'un soutien pour la concrétisation de leurs projets, selon les explications fournies lors de l'événement. Le premier projet, présenté par Fatima Zahra Dahmani ayant remporté le prix de la catégorie pêche, consiste en un capteur intelligent permettant de détecter la présence de dauphins dans les zones de pêche. L'appareil alerte les pêcheurs et repousse les dauphins à l'aide d'effets lumineux et magnétiques inoffensifs, contribuant ainsi à la protection de la faune marine tout en optimisant l'efficacité des opérations de pêche. Le second projet de Karima Bouguerra qui a été distinguée dans la catégorie Aquaculture consiste en une poudre extraite d'algues marines "Spiruline" riche en protéines, en vitamines, en minéraux et en antioxydants et qui peut être utilisée comme complément alimentaire en

vue de renforcer l'immunité, booster l'énergie, renforcer la santé du cœur et autres. Le 3e projet développé par Nour El Houda Bourahla a remporté le prix de la biotechnologie maritime, un projet alliant durabilité et innovation pour présenter des solutions biocosmétiques. Il s'agit de valoriser les algues brunes gazeuses, à travers leur transformation en produits de beauté innovants. Chaima Djebbar, porteuse du 4e projet a été lauréate dans la catégorie génie marine. Il s'agit d'une étude intégrée visant à employer le gaz naturel liquéfié (GNL) dans la mise en marche des navires, à travers la conversion des moteurs diesel traditionnels pour pouvoir fonctionner avec ce carburant moins polluant et moins coûteux, ce qui contribuera à appuyer la transformation énergétique durable dans le secteur du transport maritime.

## Domaine national

**Plus de 320.000 livrets fonciers délivrés en 2024**

Les services de la direction générale du Domaine national ont délivré plus de 320.000 livrets fonciers en 2024, enregistrant ainsi une hausse de plus de 16% par rapport à l'année précédente, a indiqué son directeur général, Abderahmane Khiddi. Dans une déclaration à l'APS, M. Khiddi a souligné que l'année 2024 a été marquée par une nette amélioration dans la gestion des demandes des citoyens, notamment en ce qui concerne la préparation et la remise des livrets fonciers. Ainsi, 324.062 livrets fonciers ont été délivrés, soit une progression de 16,57% par rapport à 2023. Selon lui, ce bilan représente 89,34% des demandes reçues par les services du Domaine national à travers les différentes wilayas du pays. Il a attribué cette performance à l'adoption de plusieurs applications numériques faci-

litant le travail des conservations foncières. Evoquant le processus de numérisation, M. Khiddi a rappelé que la direction générale du Domaine national a lancé un programme ambitieux visant une numérisation complète des services du Domaine de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière. L'objectif est d'améliorer la gestion administrative et le service public, tout en optimisant l'exploitation des biens de l'Etat, afin de favoriser la création de richesse dans le cadre du développement économique du pays. Dans ce cadre, tous les plans cadastraux nationaux ont été numérisés, ainsi que les documents et archives des conservations foncières. Plus de 27 millions de documents ont ainsi été intégrés dans une base de données couvrant 217 conservations foncières à travers le pays. Par ailleurs, M. Khiddi a fait état de la mise en pla-

ce de bases de données exhaustives regroupant des informations sur les propriétaires fonciers, qu'ils soient personnes physiques ou morales, ainsi que des détails sur leurs biens, leur contenu et les droits y afférents. Grâce à ce processus, plus de 14 millions de propriétés foncières ont été numérisées, a-t-il précisé. Dans l'optique d'améliorer l'accès aux services pour les citoyens et les professionnels, la direction œuvre à la dématérialisation des procédures en permettant, notamment, le paiement électronique des frais liés aux services fonciers. A ce titre, M. Khiddi a mis en avant la plateforme numérique "Fada El Djazair", qui offre un accès simplifié aux informations cadastrales et foncières. Ce portail, lancé en mai 2024, propose plus de 6.500 services électroniques et a déjà attiré plus de 1,2 million de visiteurs.

Ramadhan

## Vaste campagne de lutte contre le gaspillage des aliments

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a procédé, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, au lancement de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage pendant le mois de Ramadhan, l'objectif étant de diffuser la culture de rationalisation et de sensibiliser à l'importance de la consommation responsable, a indiqué, ce lundi un communiqué du ministère. Cette campagne natio-

nale vise à «diffuser la culture de rationalisation et à sensibiliser à l'importance d'une consommation responsable», notamment pendant le mois de Ramadhan, durant lequel la demande sur les produits alimentaires augmente significativement, précise le ministère. S'inscrivant dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la consommation rationnelle et à lutter contre le gaspillage, cette initiative vise, selon le communiqué, à «sensibiliser les citoyens à

la nécessité de préserver les ressources alimentaires, ce qui aura un impact positif sur l'économie nationale et consolidera les valeurs de la solidarité et de la responsabilité sociale». La campagne inclut une série d'actions, notamment des campagnes médiatiques et de sensibilisation et des actions sur le terrain, en collaboration avec les commerçants, les producteurs, les associations professionnelles et celles de protection des consommateurs.

Sûreté de wilaya de Blida

## Un abattoir clandestin découvert et plus de 460 kg de viande avariée saisis



Un abattoir clandestin a été découvert et plus de 460 kg de viande avariée ont été saisis suite à des sorties d'inspection de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya de Blida, en compagnie d'agents des services du commerce, a-t-on appris, samedi, auprès de services sécuritaires. Les sorties d'inspection réalisées durant ce Ramadhan, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et contre les pratiques commerciales déloyales, ont permis l'arrestation d'une personne exploitant une bâtisse comme abattoir clandestin, a indiqué la cellule de communication des services suscités. L'opé-

ration a été réalisée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers en coordination avec des agents de la répression des fraudes de la direction locale du commerce, sur la base d'informations ayant permis de perquisitionner le domicile du suspect, à l'intérieur duquel se trouvait un endroit exploité comme abattoir clandestin. Une quantité de viande rouge non estampillée par un médecin vétérinaire a été, également, découverte sur place, en plus d'outils et moyens d'abattage et d'une chambre froide. Après inspection de cette quantité de viande, estimée à 464 kg, dont des abats et organes d'animaux, par le médecin vétérinaire, qui accompagnait les agents de

la direction du commerce, celle-ci (viande) a été saisie car impropre à la consommation humaine, avant sa destruction par le Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) de Beni Mered, a ajouté la même source. Outre la mise sous scellé du local en question et la prise d'échantillons de viande en vue d'une expertise du laboratoire de la police scientifique, une 2ème personne a été arrêtée dans cette affaire. Les deux suspects ont été placés en examen, en vue d'être déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour « fraude dans des produits destinés à la consommation humaine et exercice d'une activité commerciale sédentaire sans registre du commerce ».

Sûreté de wilaya d'Ain Defla

## Saisie de plus de 300 kg de viande rouge et blanche impropre à la consommation

Une quantité de plus de 300 kg de viande rouge et blanche impropre à la consommation a été saisie par les services de la sûreté de wilaya d'Ain Defla, dans deux opérations distinctes réalisées en coordination avec les services locaux du commerce, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette institution sécuritaire.

Les services de la police d'El Abadia, en coordination avec les services du commerce de la wilaya, ont saisi lors d'une opération de contrôle d'un local commercial du territoire de compétence, 175 kg de viande rouge et blanche impropre à la consommation et congelée sans aucun respect des conditions de conserva-

tion et de stockage, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le même document a souligné la présence dans cette quantité de viande saisie, de plus de 5 kg de viande rouge et blanche congelée préalablement hachée. «Les services compétents ont engagé des procédures judiciaires contre le contrevenant, tout en détruisant les viandes saisies», a précisé la même source. Par ailleurs, les brigades de sécurité publique et de la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement relevant de la sûreté de daïra de Khemis Miliana ont saisi plus de 100 kg de viande rouge et 47 kg de poisson impropres à la consumma-

tion, à la suite d'opérations de contrôle et d'inspection de boucheries et de vendeurs de poisson dans cette ville, a souligné le communiqué. Selon les mêmes services de police, plus de 250 kg de viande rouge et blanche impropre à la consommation ont été saisis, depuis le début de la semaine, dont 70 kg à Khemis Miliana et plus de 200 kg à Djellida, où ces viandes étaient exposées à la vente sans respect aucun des mesures sanitaires fixées par la loi. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du plan préventif spécial-Ramadhan, visant à préserver la santé publique et à parer aux pratiques commerciales illégales, selon la même source.

## Suite à la Collision entre le bus scolaire et le camion à Tiaret Le conducteur du camion sous les verrous

La Cour de justice de la wilaya de Tiaret a annoncé que le conducteur du camion, qui avait provoqué un accident de la route mortel le 6 mars dernier sur la route reliant Aïn Kermes et Frenda, a été déféré, ce lundi devant le tribunal correctionnel selon la procédure de comparution immédiate au tribunal de Frenda. Selon la même source, ce sinistre qui avait impliqué une collision entre un bus de transport scolaire et un camion de transport public, a entraîné la mort de deux élèves et blessé 33 autres personnes à des degrés divers. Ainsi, le mis en cause a comparu pour avoir « commis les délits d'homicide involontaire au moyen d'un véhicule appartenant à la catégorie des poids lourds, de blessures involontaires, de circulation à gauche et de dépassement de la vitesse légale autorisée », précise la Cour de justice de la wilaya de Tiaret, affirmant que ledit conducteur a été placé en détention provisoire en attendant son procès prévu le 19 mars prochain.

Ain Témouchent

## Incendie maîtrisé dans un centre commercial du centre-ville

Les services de la Protection civile d'Ain Témouchent ont réussi, mercredi, à éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un centre commercial au centre-ville, a-t-on appris auprès des mêmes services. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser l'incendie et d'empêcher sa propagation au reste du centre commercial, situé : rue « Maghni Sandid », au centre ville d'Ain Témouchent. Aucune perte humaine n'a été enregistrée, précise la même source. Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention, 4 camions anti-incendie et une ambulance, selon la même source.

## Gendarmerie nationale à Alger 45 personnes arrêtées et des quantités de drogue et de psychotropes saisis



Quarante-cinq personnes ont été arrêtées et des quantités de drogue et de psychotropes ont été saisis par les unités de la Gendarmerie nationale à Alger, lors de six opérations distinctes, indique dimanche un communiqué de cette institution. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les bandes de quartier et les réseaux de trafic de drogue, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, renforcé par les éléments du détachement spécial d'intervention de Mahelma, ont arrêté, lors de six opérations distinctes, 45 personnes et saisi 9008 comprimés de psychotropes, 302 grammes de cocaïne et 452 grammes de kif traité, ainsi que différentes armes blanches et des chiens agressifs. Ces opérations ont permis de mettre fin aux agissements de dangereuses bandes de quartiers dans la wilaya d'Alger», précise la même source. Les mis en cause «ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes», note le communiqué de la Gendarmerie nationale.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya: de Mascara

Daïra: de Hachem

Commune: de Nesmoth

Avis D'appel D'offre ouvert avec Exigence des capacités minimales N°.02./ 2025

**Projet : Etude et Suivi et Réalisation D'une salle de soin douar o/ kaddour****Lot : Réalisation**

Le président de l'assemblée populaire de Nesmoth. Lance un Avis D'appel D'offre ouvert avec Exigence des

capacités minimales pour le Projet suivant : **Projet : Etude et Suivi et Réalisation d'une salle de soin****douar o/ kaddour Lot : Réalisation**ce qui est intéressés par le présent avis, titulaire d'un certificat de classification professionnelle **catégorie 03 et plus Activité principale "Travaux BATIMENT"** - .Peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés contre le paiement d'un montant de **Quatre mille (4000.00 DA)** de la commune de Nesmoth après présentation d'un certificat de qualification et de classification professionnelleCritère d'éligibilité• Avoir un certificat de classification professionnelle **catégorie 03 et plus Activité principale "Travaux BATIMENT"**• Avoir **(01) attestation de bonne exécution d'un projet catégorie A et plus** signé par le maître d'ouvrage**DOSSIER DE CANDIDATURE** . Déclaration de candidature remplis signe et paraphé

- Déclaration de probité, remplis signe et paraphé
- certificat de classification professionnelle **catégorie 03 et plus Activité principale "Travaux batiment"**
- \*Extrait de rôle apuré en cours.
- Copie d'Attestation de mise à jour CNAS -CACOBATH & CASNOS moins de trois mois à la date de l'ouverture des plis.
- Le numéros d'identification fiscale (nif) pour les soumissionnaires nationaux.
- Copie Casier judiciaire du gérant (moins de trois mois à la date de l'ouverture des plis).
- Copie de la Liste des moyens humains. Visé par la C.N.A.S.+ justifié avec les diplôme ou CNAS individuel
- Copie de la Liste des moyens matériel destinés au projet (copie des carte gris a l'appui+ copie assurance validité+ pv expert ou huissier de justice pour le matériel non roulant )
- Copie des Références professionnelles (attestation de bonne exécution des projet réalisées dans le domaine signé **par le maître d'ouvrage**)

Copie des Références Financières (Bilans. 2021-2022-2023) justifie et vise par les Servis Fiscaux Copie de la Carte d'immatriculation fiscale. \* Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit Algérienne.. "EURL-SARL et SNC.SPA"

**offre technique** \* Le cahier des charges remplis . signe et paraphé Contient au dernière page la mention **"LU et ACCEPTE"** - Déclaration a souscrire remplis signe et paraphé. \*

Le Planning de réalisation du travaux .-mémoire technique et justificatif remplis signe et paraphé

**Offre financière** Lettre de soumission remplis signe et paraphé \* Bordereau des prix unitaires cachetée et datée Devis quantitatif & estimatif cachetée et datée**Dossier candidature - offres techniques & financières doivent être** déposés dans des enveloppes fermées et distinctes par la mention (offre). Les offres doivent être déposés dans des enveloppes fermées et distinctes par la mention **-(Dossier candidature) et (offre technique) Et ( offre financière )** sous un seul pli à monsieur Le président de l'assemblée populaire de Nesmoth.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra porte en plus que la mention suivante (soumission a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres )

**Projet : Etude et Suivi et Réalisation d'une salle de soin douar o/ kaddour****Lot : Réalisation**-Le délai de préparation des offres et fixé a « **12 jours a compte de la date de la première parution de cet avi D'appel D'offre ouvert avec Exigence des capacités minimales** » a compte de la première parution de dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public "BOMOP" La date et heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jours correspondant a l'expiration de la durée de préparation des offres avant **13 :00H** les soumissionnaires resteront engagé par leurs offres pendant une dure de préparation des offres les soumissionnaires sont inviter a assister a l'ouverture des plis en séance publics le dernier jours de la date de préparation des offres a **13.00 H** au siège d'APC Nesmoth le :.....**LE P/APC**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE SIDI BEL ABBES****DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
NIF : 228.224.29.54**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2025**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés Lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 A LA COMMUNE DE SIDI ALI BOUSSIDI WILAYA DE SIDI BEL ABBES****Partie Ferme:** BLOC PEDAGOGIQUE + ADMINISTRATION + SANITAIRE + LOCAUX TECHNIQUE + VRD + TERRAIN DE JEUX.**Partie Conditionnelle 01:** CANTINE.**Partie Conditionnelle 02:** LOGEMENTS DE FONCTION.Conditions d'Eligibilité :

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter :

-le certificat de qualification et de classification professionnelle de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.

- La qualification exige est la **05 et plus** secteur bâtiment principal, valide le jour d'ouverture.-Le soumissionnaire doit présenter au **minimum 02 attestations** de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.-Le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égale à **65 000 000,00** Da**NB:** Le chiffre d'affaire doit être justifié par des bilans financiers établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts et C20.COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :A /LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise ;

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:

- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, le cas échéant.

- le certificat de qualification et de classification professionnelle de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal :

- la qualification exige est la **05 et plus** secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.**NB/** statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale

- Capacités financières justifier par :

- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts et C20.

- Attestation des comptes sociaux 2023

- Registre de commerce électronique légalisé par CNRC territorialement compétant.

- Copie de la carte d'immatriculation fiscale

- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier valide le jour d'ouverture.

- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Les moyens humains doivent être justifiés par la déclaration annuelle des salaires 2024 ou trimestriels ou mensuelle 2025.

- L'encadrement technique doit être justifié par diplômes de réussite + les affiliations individuelles CNAS datée pendant le trimestre de l'avis d'appel d'offre.

-CNAS, CASNOS, CACOBATH valide le jour d'ouverture.

- liste des moyens matériels, accompagnée par des pièces justificatives (cartes grises + attestations d'assurances valide le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant, rapport expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant établi par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

**LE DIRECTEUR**

Deuxième semaine du mois sacré

## Sécurité, calme et sérénité

Par Youcef Chaïbi

Comme chaque ramadhan, la sûreté de la wilaya d'Oran à mis en place un dispositif spécial "ramadhan" afin d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens. En ce mois sacré du ramadhan, la wilaya d'Oran vit des moments calmes de jour comme de nuit. Il y'a lieu de souligner que les services de sécurité de la sûreté de la wilaya d'Oran remplissent leur tâche convenablement et avec efficacité, à telle enseigne que l'on peut circuler librement à toute heure à travers tous les quartiers de la ville et ses communes. S'il y'a un indice fort, ce mois de Ramadhan marque une nette régression de la délinquance et criminalité grâce à la vigilance des poli-

ciers. Sans trop d'exagération, cela fait plusieurs années que les Oranais n'ont pas vécu la sécurité et la sérénité de ce mois sacré. C'est dire que la wilaya d'Oran considérée toujours comme "Ville à haut risque" est aujourd'hui la ville la plus sûre comparativement à d'autres wilayas du pays. C'est dire que ce Ramadhan 2025 est marqué par la forte régression de tous les maux portés à l'actif du jeûne. Une totale couverture sécuritaire constatée dans divers secteurs sensibles en ce mois sacré à commencer par les marchés, les mosquées, les espaces, aires de jeux, jardins, jusqu'aux gares de transport terrestre, ferroviaire, tramway et bus qui connaissent un mouvement constant tout au long du mois sacré de Ramadhan. Le seul point noir pendant

ce mois de piété est la spéculation qui a martyrisé le couffin des citoyens, alors que nous entamons la deuxième semaine du ramadhan la flambée des prix des fruits et légumes est toujours d'actualité, haricots verts, petits pois, tomate ou encore la pomme de terre sont devenus des denrées que seuls les portefeuilles aisés peuvent se permettre. En outre, un dispositif de sécurité spécifique a été mis en place autour de la grande mosquée d'Oran afin d'assurer la sécurité des fidèles pendant les prières nocturnes. En plus, les services de sécurité de la S.W. d'Oran ont mis en place des équipes dont la mission est de sécuriser les manifestations artistiques, culturelles, sportives et religieuses prévues tout au long de ce mois sacré.

Deux projets classés «en urgence» relancés avec l'accord du wali

## Les points noirs de Belgaid et les Falaises d'Ain Franines

Par B.Habib

Il est clair que le problème de la résorption des points noirs de rejets d'eaux usées est devenu ces dernières années à Oran une question de moyens majoritairement financiers. D'où le caractère «projet en urgence» qui est souvent conféré à de tels programmes qui nécessitent une réquisition délivrée par une APC ou un secteur avec le consentement préalable du wali territorial, que ce soit sur un fonds de solidarité FFCL ou un financement propre d'un secteur. Dans ce chapitre il y a deux projets aussi importants que vitaux pour les populations des communes limitrophes de la wilaya d'Oran qui ont été relancés du fait de leur caractère d'«urgence» parce que entrant dans la préservation de l'équilibre de l'écosystème de la wilaya et la protection de l'environnement et de la santé.

L'un de ces projets est relatif à l'élimination des points noirs des eaux usées près du lycée Temmar sur le chemin de wilaya (CW) n° 75 dans l'ancien village Belgaid, à travers notamment la réalisation d'un raccordement du réseau des eaux pluviales à celui des eaux usées et dont le montage financier est évalué pour un début à 5 milliards de centimes sur budget du fonds de solidarité des collectivités locales (FCCL). La relance sous le sceau «urgence» de ce projet qualifié d'important par le wali Samir Chibani lors de sa visite d'inspection et de travail qu'il a effectuée, mercredi dernier, dans la daïra de Bir El Djir, a permis aux habitants de plusieurs quartiers de ce village de souffler un peu en ce sens qu'il aura fallu recourir à une dérogation appelée «réquisition» de l'APC de Bir El Djir, avec accord du wali pour permettre à ce projet de se concrétiser sur le ter-

rain et ce, conformément à l'article 12 du Code des marchés en vertu du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, dans la partie réservée, qu'en cas d'urgence impérieuse motivée par un danger imminent (sur une population) que court sur un bien ou un investissement déjà matérialisé sur le terrain. L'autre projet aussi névralgique classé «d'urgent» qui a reçu l'aval du wali Samir Chibani, a trait aux travaux de protection des Falaises d'Ain Franines sur 250 mètres avec traitement du glissement de terrain à la plage Ain Franine. Il s'agit là également d'un projet classé «d'urgence» pour lequel le secteur des Travaux publics de la wilaya s'est vu obliger de délivrer un financement de 25 milliards de centimes car c'est un projet déjà matérialisé sur le terrain.

Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la Nation

## Plus de 6200 élus de l'Ouest ont voté

Plus de 6.200 élus des Assemblées populaires communales et de wilayas de l'Ouest du pays se sont rendus, dimanche aux urnes, pour accomplir leur devoir électoral, dans le cadre des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la Nation. A Oran, le nombre des électeurs inscrits s'élève à 555, répartis sur deux bureaux de vote situés au siège de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), sous l'encadrement de magistrats. Il convient de noter que l'opération électorale se déroule dans des conditions de sécurité rigoureuses, selon la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections. Cinq candidats se présentent pour ce scrutin, à savoir Amine Allouche du Mouvement de la société pour la paix, Habib Belaz du Rassemblement national démocratique, Omar Khetou du Front de libération nationale, Mohamed Brahim Bensafi du Parti du peuple et Reda Benmalek en tant que candidat indépendant. A Mascara, six candidats participent aux élections partielles pour le renouvellement des membres

du Conseil de la Nation, issus du Front de libération nationale, du Rassemblement national démocratique, du Mouvement de la société pour la paix, du Front El Moustakbel et un candidat indépendant. La délégation de l'Autorité nationale des élections dénombre 474 électeurs inscrits, parmi lesquels 43 membres de l'APW et 431 élus des 47 Assemblées populaires communales de la wilaya. A Mostaganem, quatre candidats sont en lice, représentant le parti du Front de libération nationale, le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement national d'El Bina et le Front El Moustakbel, avec 585 électeurs inscrits. A Relizane, treize candidats sont en lice pour un siège au Conseil de la Nation, sachant que le nombre des électeurs dans la wilaya est de 655, répartis entre l'APW et les 38 Assemblées populaires communales. Dans la wilaya de Tiaret, quatorze candidats participent à l'élection, dont neuf issus de partis politiques et cinq indépendants. Le nombre d'électeurs dans cette wilaya est de 705, alors qu'à Saïda, six candidats sont en lice, tandis que le

nombre des électeurs inscrits est de 291. A Ain Témouchent, six candidats sont en lice pour ce renouvellement, avec un total de 447 électeurs inscrits, répartis sur 28 assemblées populaires communales et 39 élus à l'APW. Dans la wilaya de Nâama, le nombre des électeurs inscrits s'élève à 217 et cinq candidats se présentent, dont quatre issus de partis politiques et un indépendant, alors que dans la wilaya de Tissemsilt, 369 électeurs sont inscrits pour choisir un candidat parmi huit, dont six candidats appartiennent à des partis politiques. A Sidi Bel Abbès, 783 électeurs sont inscrits dans deux bureaux de vote, sachant que neuf candidats participent à ce scrutin. A Tlemcen, dix candidats se présentent, dont huit partis politiques et deux indépendants. Le nombre des électeurs inscrits dans cette wilaya est de 856. La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de ces élections, avec l'ouverture de trois bureaux de vote à Tlemcen.

Dans le cadre d'une initiative citoyenne

## 60 arbres plantés sur un trottoir à Akid Lotfi



Impliqués dans des actions de protection de l'environnement et d'embellissement de leurs cités, des citoyens du quartier Akid Lotfi ont été invités par des Associations, à participer à une campagne de plantation de 60 arbres le long d'un trottoir. Cette initiative, très saluée par les passants et habitants du quartier en question a vu également la participation d'employés communaux. Le point marquant dans cette initiative est le désir de beaucoup de citoyens, qu'il soit piéton ou automobiliste, de participer à cette opération de plantation d'arbres. On apprend que les trous pour le boisement ont été exécutés mécaniquement, avant le mois sacré. Les participants à cet événement ont tous souhaité que les habitants restent vigilants pour la protection de ces 60 arbres. Il faut reconnaître que les opérations d'aménagement, opérées au niveau du quartier Akid Lotfi, ont bien été suivies par des actions citoyennes, au niveau de certaines cités. Aussi, face à une affluence très forte des automobilistes, au niveau des rues et boulevards et au manque de stationnement, bon nombre d'habitants des cités ont été contraints à des cotisations, dans le but d'installer des portes coulissantes électriques afin d'empêcher l'accès aux automobilistes étrangers aux parkings de leurs résidences. **A.Kader**

Solidarité ramadhaneque

## Plus de 7.000 repas aux nécessiteux quotidiennement dans les mosquées

Plus de 7.000 repas sont offerts quotidiennement dans diverses mosquées de la wilaya d'Oran aux nécessiteux et aux voyageurs de passage, dans le cadre du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Lakhdar Kadari. La même direction a mis en place un programme de solidarité diversifié, avec l'ouverture de 21 restaurants dans différentes mosquées de la wilaya, qui offrent ensemble plus de 7.000 repas par jour aux démunis et aux passants, a précisé M. Kadari, ajoutant que «durant les deux premiers jours du mois sacré, plus de 12.000 repas ont été distribués quotidiennement, et ce nombre est appelé à augmenter». D'autre part, depuis le début du mois de Ramadhan, la direction a distribué plus de 20.000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses, sachant que l'opération est toujours en cours, a-t-il ajouté. Par ailleurs, à l'occasion de ce mois sacré, cinq mosquées ont été autorisées à organiser la prière du vendredi dans les communes de Misserghine, Bir El Djir et El Ançor, et des autorisations ont été données pour l'installation de mosquées en préfabriqué qui ne représentent aucun danger pour les fidèles, afin d'y accueillir la prière des Tarawih, ainsi que des activités et des cours de sensibilisation, notamment sur des thèmes tels que la «lutte contre le gaspillage», «l'excès durant le Ramadhan» et «la solidarité sociale pendant le Ramadhan», a précisé M. Kadari.

Ramadhan à Chlef

## La «Cuisine itinérante», un pont de solidarité avec les familles nécessiteuses

Une initiative de solidarité "Cuisine itinérante" a été lancée par l'Association Sonaà El Amel (Faiseurs d'espoir) de Chlef, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. L'opération consiste à préparer un repas d'Iftar (rupture du jeûne) au domicile d'une famille nécessiteuse des zones reculées de la wilaya, dans une ambiance particulière empreinte des plus belles expressions de solidarité conçues par les bénévoles et les acteurs de la société civile. Cette expérience de solidarité se veut une expression du principe de répandre l'action caritative à travers toutes les régions de la wilaya, via une compétition loyale entre les associations de la société civile autour du bénévolat, une valeur sûre qui revient en force durant ce mois de Ramadhan. Elle vise aussi à construire des ponts de solidarité et de soutien avec les familles nécessiteuses, tout en consacrant l'esprit de cohésion sociale. L'idée de la "Cuisine itinérante" a été dictée par le constat de la hausse du nombre des restaurants de la Rahma au chef-lieu de wilaya de Chlef et dans d'autres communes, au moment où nombre de familles nécessiteuses sont dans l'impossibilité de se déplacer pour bénéficier de repas à emporter, d'où le lancement de cette expérience sociale aux dimensions religieuse et solidaire, a indiqué le président de l'association "Sonaà El Amel", Mohamed Mhenni. Selon le responsable, il s'agit d'abord d'établir une liste de familles nécessiteuses dans les zones reculées, avant de les intégrer dans un planning de visite pour les journées du mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Suite à quoi, l'équipe de bénévoles s'attellera à collecter les ingrédients et moyens nécessaires pour préparer un repas d'Iftar, entre légumes, denrées alimentaires diverses, réchauds et bonbonnes de gaz butane, qui sont tous chargés dans un véhicule de transport privé relevant d'un bénévole de l'association. La "Cuisine itinérante" s'achemine ensuite vers une zone reculée choisie des communes de Zebboudja, Bira et Beni Haoua, entre autres, dans une ambiance joyeuse emprunte des valeurs de solidarité et de cohésion sociale. Une fois arrivée sur place, elle est accueillie avec les belles expressions de bienvenue et de chaleur humaine, d'autant que cette visite se fait en plein mois de la générosité, de la bonté et de l'altruisme. Après les souhaits de bienvenue et les présentations d'usage, histoire de faire connaissance, place au chef cuisinier Houari qui entame, avec l'aide d'autres bénévoles, la préparation de la "Harira" (soupe) et autres "Tajine zitoune" (plat aux olives) "Mtewem" (boulettes de viande hachée à l'ail) et quelques entrées, en plus du Couscous du Shour (repas de l'aube), tandis que d'autres bénévoles dressent la table de l'Iftar qui réunira tous les membres de la famille nécessiteuse et l'équipe des bénévoles, avec possibilité d'inviter des voisins de la famille en question. Cette expérience de solidarité est "unique à plus d'un titre, comparativement aux initiatives caritatives auxquelles on a déjà contribué, ceci d'autant qu'elle intervient dans le cadre d'une occasion religieuses et sociale dotée d'une symbolique particulière", ont assuré des bénévoles de la caravane de la "Cuisine itinérante". C'est aussi une initiative "exceptionnelle", en raison du fait qu'elle est destinée à des gens socialement modestes qui font montre, à leur tour, d'humilité, de contentement et d'intérêt grandissant accordé au rituel du jeûne, loin de tout faste. Une famille participant à cette initiative à Zebboudja a salué cette opération de solidarité qui "nous a permis, a-t-elle dit, de ressentir au plus profond de nous toutes les dimensions du volontariat et de l'esprit de cohésion sociale, au point où nous avons l'impression qu'ils étaient véritablement nos hôtes. Soit un reflet de l'ancrage de la valeur de la solidarité dans la société algérienne". Selon M. Mhenni, "il ne s'agit pas seulement de partager un repas d'Iftar avec une famille nécessiteuse et de renforcer les liens de solidarité entre les différentes catégories de la société, mais aussi d'établir de nouvelles pratiques en matière de bénévolat et de travail caritatif, avec pour objectif d'inciter d'autres associations à adhérer à des initiatives similaires pour en faire profiter le maximum de familles dans différentes régions de la wilaya".

Bilan mensuel de la sûreté de wilaya de Tissemsilt

## 190 affaires de crimes et délits traitées durant le mois de février 2025

Par Abdenour M.

Les efforts conjugués des différents corps de la police relevant de la sûreté de wilaya de Tissemsilt et le dispositif sécuritaire mis en place pour lutter contre la criminalité et tout autre délit, ont donné leurs fruits comme l'indiquent les statistiques enregistrés durant le mois de février de l'année en cours. Les services de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont interpellé, durant le mois de février dernier, 220 individus impliqués dans 190 affaires liées aux crimes et délits de droit commun qui ont été traitées. Les crimes contre les biens arrivent en tête des infractions recensées, avec 60 affaires impliquant 45 personnes. Ils sont suivis par les crimes contre les personnes, avec 35 affaires dans lesquelles 37 individus sont impliqués. Dans le cadre de la lutte contre la consommation et le trafic de drogue, 55 affaires ont été enregistrées, impliquant 82 personnes. Ces opérations ont

permis la saisie de 596 grammes de drogue, 989 comprimés de psychotropes et 7,05 grammes de cocaïne. En ce qui concerne la cybercriminalité, 06 affaires ont été enregistrées, impliquant 06 individus, selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes. Les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux de criminalité par rapport aux années précédentes où les citoyens ont été terrorisés par les malfaiteurs. Dont «la participation des citoyens est indispensable aux côtés de la sûreté afin qu'ensemble des actions préventives soient entamées pour la sécurité des citoyens et des biens». Les variations

enregistrées ont leur explication selon les services concernés, qui ont acquis une expérience dans ce domaine. Les services concernés ont mis, selon eux, les bouchées doubles en mobilisant à pleins temps tous les effectifs des commissariats implantés à travers la wilaya de Tissemsilt et en mettant un plan d'action sécuritaire en exécution avec des moyens plus adéquats. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide. La cellule de communication de la Sûreté de wilaya rappelle aux citoyens que les numéros verts, le 15.48 et le 17 «police secours» et «104» ainsi que «Allo Chorta» sont mis à leur disposition pour toute information ou renseignement utile.

Elections sénatoriales - Sidi Bel Abbès

## Hamidi Mankour: une ascension politique fulgurante vers le Sénat

Par Mohamed Nouar

Dans un contexte politique local marqué par une compétition électorale intense, Hamidi Mankour, candidat du Rassemblement National Démocratique (RND), a remporté ce dimanche 09 mars une victoire significative lors des élections sénatoriales. Avec un total de 267 voix, il s'impose face à sept autres candidats, dont quatre indépendants, succédant ainsi à Abdelkader Bourzig. Le déroulement du scrutin, qui s'est tenu à bulletins secrets au sein du nouveau siège de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW), témoigne de l'engagement civique des 783 électeurs représentant les assemblées populaires des 52 communes et de l'APW. La présence de magistrats de la cour de justice et d'observateurs des partis en lice a assuré la transparence et la régularité du processus électoral. Avec un taux de participation de 94,39 %, soit 743 votants, cette élection reflète l'intérêt et la mobilisation des acteurs politiques locaux. Âgé de 44 ans, Hamidi Mankour présente un profil riche et diversifié. Titulaire de licences en droit et



en sciences commerciales, il occupe le poste de directeur commercial au sein de l'entreprise publique des agrégats de Sidi Ali Benyoub. Son engagement politique s'illustre par ses trois mandats successifs en tant que membre élu à l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Sehala, témoignant de sa connaissance approfondie des enjeux locaux et de sa proximité avec les citoyens. Son expérience professionnelle et politi-

que, ainsi que sa connaissance du terrain, constituent des atouts majeurs pour représenter les intérêts de sa wilaya au niveau national. Les défis qui l'attendent sont nombreux, notamment en matière de développement économique, social et environnemental. Cette élection sénatoriale marque une étape importante dans le paysage politique local. La victoire de Hamidi Mankour, candidat du RND, témoigne de la confiance accordée par les élus locaux à son parcours et à son projet politique. Elle redessine également les équilibres politiques au sein du Conseil de la Nation, où le nouveau sénateur devra jouer un rôle actif dans la défense des intérêts de sa région et de ses concitoyens.

Relizane

## Le voleur de téléphone sous la menace arrêté

Les éléments de la 4ème Sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Relizane ont arrêté le mis en cause dans une affaire de vol d'un téléphone portable, sous la menace d'une arme blanche (poignard). L'opération a eu lieu, suite au dépôt d'une plainte officielle par la victime, déclarant avoir été victime du vol de son téléphone portable «Samsung», sous la menace d'une arme blanche prohibée (poignard) par une personne inconnue. A la suite des enquêtes sur le terrain, menées par les éléments du même service, l'identité du suspect a été connue et il a été arrêté. Après avoir accompli toutes les procédures légales, le suspect a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Relizane.

N. Aymen

Saïda : Renouvellement partiel du sénat

## Le candidat d'El-moustakbal haut la main

A Saïda comme nous l'avions dit dans notre récente édition, c'est sans surprise que le candidat d'El-Moustakbal et P/APC de la commune de Ain-Skhouna, Rahmani Nordine, a gagné le siège de Sénateur en remportant largement cette élection du 9 Mars avec un Score de 100 voix contre son rival du RND qui a obtenu 85 voix alors que le P/APW est arrivé en 3eme position avec 55 voix. A noter que les 291 élus - toute chachia politique confondue, ont participé au scrutin du 9 Mars dernier pour le renouvellement du tiers élu à la chambre haute du Parlement et là comme par miracle, c'est toute la "Magie" des retournements de vestes - chez nous à Saïda - où le citoyen saïdi n'arrive plus à distinguer qui est qui et qui représente quoi. Il est à signaler toutefois que cette élection s'est déroulée dans une ambiance calme même si d'aucuns disent que ce sont les coulisses qui ont été derrière le résultat.

OULD OGBAN



Béjaïa

## La ménagère à rude épreuve durant le Ramadhan

Par Hocine Smaïli

Plus d'une semaine après le début du Ramadhan à Bejaïa, le moins que l'on puisse dire est que ce sont les mêmes images qui reviennent. C'est le même décor planté, et au menu, chaînes interminables, étalage sur trottoirs, solidarité et restos du cœur. Comme à l'accoutumée l'étalage sur les trottoirs des produits et même ceux classés sensibles refait surface en pareil période, où l'on vend tout sur la voie publique dans certaines régions. Ce phénomène refait surface à chaque mois sacré, et ce malgré les efforts des services de sécurité pour l'éradiquer.

Des services de sécurité ont mis en place un plan spécial Ramadhan pour la sécurisation des lieux publics. Pour ce qui est des prix des produits à large consommation, il est relevé pour cette première décade une hausse pour ce qui est des fruits et légumes et surtout la banane dont le prix a dépassé tout entendement. En se rendant dans certains marchés de détails que ce soit à Bejaïa ou des autres régions de la wilaya, les commerçants de fruits et légumes renvoient la balle aux mandataires grossistes qui sont derrière les augmentations du prix de ce produit et les mandataires, à leur tour, accusent les importateurs «de stocker la banane pour qu'ensuite augmenter son prix durant le mois de Ramadhan». Qui croire ? C'est la question pertinente qui se pose avec acuité en pareille circonstances. Pour cette question des prix, au niveau de la direction du commerce de la wilaya on nous informe que «même si les prix sont libres avec l'économie de marché, cela ne nous empêche pas de veiller à leur stabilisation par une présence permanente de nos agents». Pour ce faire, des brigades de contrôle sont opérationnelles avec une soixantaine d'agents contrôleurs et les actions de contrôle, nous précise-t-on, «s'intensifient surtout dans les marchés

et autres lieux de commerce en accentuant le contrôle sur la pratique commerciale et la qualité des produits proposés en vente». Les personnes interrogées et/ou accostées au niveau des marchés sont unanimes à relever la hausse des prix à large consommation. La bourse ménagère est soumise à rude épreuve, où il faut faire face aux dépenses du Ramadhan et puis bientôt de l'Aïd aussi. Ramadhan se distingue à Bejaïa par les chaînes devant les Boulangerie, les guichets de postes. Des chaînes parfois interminables et lassantes. Les chaînes interminables pour acquérir le lait en sachet réapparaissent et la tension sur ce produit est toujours de mise. Même si les unités produisent toujours et ont même augmenté les quantités de lait, après augmentation aussi des quotas de la poudre subventionnée par l'Etat, que distribue l'office interprofessionnel du lait (ONIL), l'on constate toujours que l'approvisionnement reste toujours perturbé. Au niveau de la poste principale de Bejaïa on nous informe que "cette année il n'y a pas de manque de liquidité et pour réduire l'affluence devant les guichets de retrait CCP, les distributeurs automatiques sont régulièrement alimentés de billets de banques".

Concernant la solidarité durant ce mois de Ramadhan, plusieurs restaurants «Rahma» sont ouverts, à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa, qui sont gérés par le Croissant Rouge Algérien (CRA), les associations caritatives, les bienfaiteurs et les communes. Des couffins alimentaires sont aussi distribués à des familles nécessiteuses, préalablement recensées. «Ces colis alimentaires ont été acquis grâce aux aides des particuliers et des dons des bienfaiteurs», apprend-on des responsables du Croissant rouge de la wilaya de Bejaïa. La direction des affaires religieuses est venue aussi en aide aux nécessiteux de la wilaya en distribuant des aides financières,

issues de l'argent de la Zakat. A cela, il faut ajouter la contribution des communes en procédant au versement des aides aux comptes des familles concernées, mettant fin au fameux couffin distribué dans le passé qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. La particularité du Ramadhan de cette année est la disponibilité des produits de large consommation, et ce grâce aux dispositions prises par l'Etat en ce qui concerne la lutte contre la spéculation. Les infractions commerciales durant le Ramadhan, mois où les taux de consommation grimpent, sont devenues légion. C'est ce qu'on peut dire en se référant aux bilans partiels fournis par la direction du commerce dont les agents ont multiplié les descentes durant ce mois pour contrôler le commerce et protéger le consommateur. Ainsi, la direction du commerce de la wilaya de Bejaïa a effectué, durant la première décade du Ramadhan, plus de 1000 contrôles de commerçants de la wilaya, en déployant sur le terrain plusieurs brigades pour le contrôle des pratiques commerciales et de la qualité.

Durant ces interventions, un grand nombre d'infractions aux règles du commerce ont été constatées par les agents contrôleurs qui sont liées au manque d'hygiène, à la vente de produits avariés, défaut d'étiquetage et l'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce. Des produits alimentaires avariés ont été également saisis qui sont dans la majeure partie des viandes blanches et rouges et des produits de pâtisserie orientale dont Kalb Elouz et Zlabia, qui sont fabriqués dans des conditions lamentables. Selon la direction du Commerce de la wilaya de Bejaïa, «les brigades de contrôle du commerce sont mobilisées pour intensifier les contrôles durant ce mois de Ramadhan en continuant les visites sur le terrain en ciblant principalement les commerces, les marchés hebdomadaires et unités de fabrications de produits alimentaires».

Vieux marché «Er-Rahba» de Batna

## Mémoire de la ville et destination préférée des jeûneurs

Même si l'activité commerciale s'est considérablement développée, au fil des ans, à Batna, le marché séculaire d'Er-Rahba reste la destination préférée des jeûneurs, hommes et femmes, au moment des emplettes du mois sacré de Ramadhan. Ce marché quelque peu suranné, spécialisé dans la vente des différents ingrédients réclamés par la ménagère batnéenne pour concocter son menu du F'tour, propre un large bouquet de toutes sortes de senteurs. L'on y trouve de tout : épices, plantes aromatiques, huiles, dattes, Frik (grains de blé vert torréfiés et concassés), gruau, ainsi que des ustensiles traditionnels de cuisine en terre cuite ou en bois. Calme et paisible tout au long de l'année, "Er-Rahba" se transforme en véritable ruche à l'approche et pendant le mois sacré. Que l'on soit homme ou femme, il faut jouer

des coudes pour accéder aux étals tant l'afflux est important, d'autant que les visiteurs y viennent de tous les quartiers de la capitale des Aurès, des communes et même de wilayas voisines. C'est à croire que les épices, le frik, le gruau et autres aromates ont une saveur particulière lorsqu'ils proviennent d'Er-Rahba, selon certaines ménagères croisées par l'APS dans les allées de ce marché si particulier.

En fait, quiconque visite cet ancien marché datant de plus d'un siècle, est ébloui par le caractère unique de l'endroit. Au delà d'être un marché populaire où dominent les épices, les dattes, les ustensiles en terre cuite, les fameux "tadjines" servant à la cuisson de la galette, ce lieu ancien représente aussi un point de repère résumant l'histoire, la culture et les traditions de la ville. Situé au cœur de l'agglomération de Batna, "Er-Ra-

hba" a, selon des documents de référence, été établi en 1841. Ce marché se trouve juste derrière la bâtisse du théâtre régional, inaugurée en tant que salle de spectacle en 1899. "Er-Rahba" est formée de 46 petites échoppes alignées de part et d'autre d'une étroite allée. De nombreux commerçants d'Er-Rahba, surtout les anciens comme Amar Sersar et Lamine Lebaâl, soulignent que ce marché antique doit sa renommée à sa longue histoire, vu que c'est le "plus vieux" et que les vendeurs qui y activent connaissent parfaitement leur métier, un métier transmis de père en fils depuis plusieurs générations. Car, s'exclame Amar Sersar, notez bien que c'est un métier que le premier venu ne peut pas exercer ! Il faut savoir mélanger les épices, les "marie" pour obtenir de subtiles déclinaisons et donner le goût parfait aux plats que l'on cuisine chez soi.

Grande poste d'Alger

## Zerrouki s'enquiert de l'opération de réhabilitation

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, une visite à la Grande poste d'Alger, où il s'est enquis de l'opération de sa réhabilitation, indique dimanche un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a écouté un exposé sur l'opération de restauration et de réhabilitation de l'édifice de la Grande poste et des établissements annexes, présenté par le bureau d'études composé d'architectes qualifiés et spécialisés dans la restauration des monuments et des sites classés, précise le communiqué. Les études relatives à l'édifice portent sur quatre phases, dont la première est la réhabilitation de la Grande salle du Musée de la Poste dont les travaux ont été lancés et qui servira, dès sa réception, à l'exposition des timbres-poste émis depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, aux philatélistes et au grand public en général. La deuxième phase concerne les travaux urgents dont les procédures administratives ont été achevées, en prévision de leur lancement prochain par l'entreprise de réalisation, tandis que la troisième phase consiste en la restauration de toutes les structures de la Grande poste pour préserver sa dimension historique. La quatrième phase est relative au lancement d'un concours intellectuel pour une meilleure exploitation de cet édifice à l'avenir. En marge de cette visite, M. Zerrouki a rencontré nombre de philatélistes devant la Grande poste, avec lesquels il a échangé et a pu découvrir les différents timbres exposés. Il a, à cette occasion, décidé de leur consacrer un espace au vu de leur rôle dans la valorisation du patrimoine philatélique algérien, ainsi que des moyens et des initiatives à même de le préserver et d'assurer sa transmission aux générations futures.

Oum El Bouaghi

## Réhabilitation prochaine de 80 établissements scolaires



Des travaux de réhabilitation de 80 établissements scolaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront lancés «au cours du second trimestre de l'année en cours», a indiqué samedi le directeur de l'administration locale, Tahar Merika. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'une enveloppe financière de 310 millions DA a été retenue au titre du programme sectoriel de l'exercice en cours pour cette opération. Le choix des établissements concernés, qui se répartissent sur plusieurs communes de la wilaya, a été effectué par les services techniques de la direction locale de l'éducation en fonction des priorités et des demandes des chefs d'établissements, des chefs de daïras et des présidents des Assemblées populaires communales (APC), selon la même source. Les travaux projetés portent, entre autres, sur l'entretien de l'étanchéité, des pavés, de l'électricité et la peinture et visent à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de travail des personnels du secteur, a précisé M. Merika.

## Les Hauts faits d'Armes de Mazagan (Partie III) Fin d'une expédition sanglante

Par Y. Benguetat

Cette partie de l'histoire sur cette expédition mérite d'être connue dans sa totalité et mettre en valeur le mérite de ceux qui ont eu le courage et la bravoure de mettre un terme final à ces envahisseurs arrogants sans borne en voulant mettre à genoux Mostaganem et Mazagan. Sans plus tarder, continuons notre récit des faits rapportés par E. Vernaz dans son livre: Le Vieux Mostaganem. Pages 9.10.11.12. Voici quelques extraits pour comprendre réellement ce qui s'est passé au cours de cette 3e expédition. Le gouverneur (le Comte d'Alcaudete) sortit d'Oran, le 23 Août 1558, traverse la Sebkhah d'Arzew, à la tête de sept mille cinq cent (7500) hommes d'élites, et il amenait en outre, quelques pièces d'artillerie trainées à bras, etc... Voici ce qui est écrit : D'après le capitaine Morales, l'armée espagnole ne marcha pas directement sur Mostaganem. Elle se porta sur Tessalah et un autre point de l'intérieur du pays. Le Comte croyait y trouver des vivres et les contingents des tribunes amies, qui lui avaient promis de l'aider à conquérir le pays. C'était une nouvelle perte de temps, et ce qui a permis à Hassan-Pacha de réunir les combattants du royaume de Tlemcen. L'armée espagnole, restée inactive, se trouva bientôt dans une position critique. Non seulement elle ne recevait ni vivres, ni renforts, mais elle avait en plus consommé la petite provision ramenée d'Oran. Ce qui fait que le Comte arriva à Mostaganem avec une armée déjà épuisée et mourante de faim. Les officiers même étaient démoralisés. En Espagne on leur avait promis de belles choses : un pays admirable, des victoires faciles à remporter, des villes à saccager, un riche butin et de belles esclaves maures. Ils avaient trouvé un pays dévasté et isolé : ils avaient à exécuter des marches à cette époque de la plus forte chaleur, à travers des plaines et des montagnes sans ombre et sans eau ; à peine entré en campagne ils se voyaient privés de vivre. Le lendemain de leur arrivée à Mostaganem, Hassen-Pacha y apparut également avec huit mille hommes aguerris, les cavaliers et les fantassins qui lui avaient fourni les tribus. Le Comte cette fois, avait décidé de livrer bataille. Il envoya contre les turcs son fils Don Martin avec quatre mille hommes de son infanterie et avec toute la cavalerie. Mais Hassen-Pacha refusa le combat, il connaissait bien la situation dans le camp de ses ennemis, Il savait que les vivres y manqueraient et que le Comte ne saurait s'en procurer d'autres. Fey rapporte, d'après un auteur espagnol, que quatre galères étaient sorties d'Oran avec un approvisionnement de vivres et de munitions, que l'armée espagnole devant Mostaganem, attendait avec anxiété ces bâtiments, mais quelle eut la douleur et le désespoir de les voir passer, capturés par cinq galiotes turques qui venaient de croiser les côtes de Malaga. La situation devenant très compliquée, en présence de cette déplorable circonstance, le comte fit assembler un Conseil de Guerre. Le Capitaine Morales, dont nous suivons le récit, ne parle pas de cet événement, mais il donne un tableau saisissant de l'indiscipline qui régnait alors dans le camp espagnol. «Les capitaines, dit-il, réunis en conseil lui représentèrent, qu'en présence du grand nombre des maures, mieux valait se retirer. Ils lui parlèrent peu révérencieusement et semblaient donner des ordres au lieu d'être subordonnés». Avec le matériel dont disposait le Comte, il était évidemment impossible d'entreprendre le siège de Mostaganem. **A suivre...**

## Les Sablettes

# Station balnéaire fantôme

Par Y. Zahachi

Une fois l'effervescence estivale évaporée, la zone touristique des Sablettes, pionnière du développement balnéaire en Algérie, sombre dans une léthargie inquiétante. Entre gestion chaotique, insécurité et infrastructures défectueuses, cette cité balnéaire peine à survivre hors saison, offrant le spectacle désolant d'un «village» abandonné à son sort. Pour les Mostaganemois habitués à cette plage, c'est un «été sous tension, un hiver sous respirateur» car en effet, l'été aux «Sablettes» rime avec surfréquentation mal gérée: parkings saturés, solariums anarchiques qui ont fini par éroder son image. Dès septembre, le décor se vide. Les hôtels encore ouverts survivent en autarcie, avec des taux d'occupation en chute libre. Beaucoup de complexes ont fermé, mettant leur personnel en congé forcé. Les structures gérées par les œuvres sociales du Complexe-Ecole «Hyproc de Sonatrach» tournent au ralenti, alimentant malgré elles ce sentiment de désœuvrement, déplore un habitant, sous couvert d'anonymat. Transport, commerces, énergie, c'est la triple peine, est-on tenté de dire puisqu'aucun bus ne relie Mostaganem aux Sablettes hors saison, isolant familles, pêcheurs et ouvriers. Sur le front de mer, les enseignes baissent les rideaux : la plu-



part des commerces sont convertis en chambres locatives, plus rentables. Les restaurateurs, eux, fuient. «Entre coupures d'eau prolongées, chutes de tension et pannes d'électricité, impossible de conserver des denrées ou d'accueillir des clients», témoigne un ancien gérant de restaurant. Seuls les véhiculés profitent des lieux car l'accès à la plage devient un privilège réservé aux possesseurs de voitures, creusant les inégalités avec les autres personnes non véhiculées et alors, pendant ce temps, fuites d'eau et réseaux électriques vétustes rappellent l'urgence de rénovations. Face à cette déliquescence et en termes d'appel à l'action, visant à faire éviter l'effondrement de cette zone balnéaire noble, par excellence car, visiteurs occasionnels

en période d'hiver et habitants plaignent pour une étude approfondie des causes de ce marasme. Pour eux : «Sans une réflexion sérieuse et des investissements dynamisants et ciblés, les Sablettes risquent de tomber en décrépitude définitive», alerte un économiste local. Il s'agirait donc de relancer les activités, repenser l'accessibilité, moderniser les infrastructures: autant de défis pour redonner une âme à cette zone autrefois promise à un avenir radieux. Les Sablettes, miroir des espoirs d'un vrai développement touristique, attend plus que des saisons estivales éphémères : une renaissance à travers l'urgence d'un sursaut salvateur de la part des autorités locales et ce, pendant qu'il est encore temps de faire quelque chose pour un tourisme durable.

## Mosaïque humaine entre tradition et modernité

Par Med Soltane

Mettre en valeur la composante sociologique des habitants de la wilaya de Mostaganem implique une analyse approfondie des origines, des dynamiques sociales, des mutations démographiques et des comportements culturels qui caractérisent cette région. Mostaganem, ville chargée d'histoire, se distingue par la richesse et la diversité de sa population. Carrefour de civilisations depuis des siècles, elle a su préserver une identité unique, forgée par les influences berbères, andalouses, arabes, ottomanes et africaines. Cette diversité, loin d'être une simple juxtaposition de communautés, constitue l'âme vivante de la wilaya.

### Une terre d'accueil et d'histoire

Mostaganem a vu défiler les grandes tribus autochtones, telles que les Beni Zeroual, Medjaher, Beni Oureagh, Beni Zenitiss et Chorfa, ainsi que des familles, des Ben Ifrenides andalouses venues d'Espagne, fuyant la Reconquista. Ces dernières ont apporté avec elles un raffinement culturel et architectural encore visible aujourd'hui. D'autres tribus emblématiques, comme les Flita, les Akerma et les Beni Ifrenides, ont enrichi le tissu social de la ville. De même, la communauté noire, issue des anciennes routes transsahariennes, a laissé une empreinte indélébile, notamment à travers la musique et les traditions locales. La grande tribu des Hachems, quant à elle, demeure un symbole d'attachement aux valeurs ancestrales, incarnant l'honneur, la générosité et la résilience.

L'héritage ottoman,

### un marqueur d'émancipation

L'Empire ottoman a profondément marqué Mostaganem, laissant derrière lui une communauté de descendants turcs, issus des janissaires et administrateurs installés dans la ville dès le XVIe siècle. Ces familles, souvent modernes et ouvertes sur le monde, ont joué un rôle clé dans l'évolution sociale et économique de la ville. Leur influence se reflète encore aujourd'hui dans certains noms de famille, ainsi que dans la gastronomie et l'urbanisme. Mostaganem est aussi une terre de spiritualité, où les zaouïas occupent une place centrale. Des figures emblématiques comme Sidi Bouzid, Sidi Abdallah, Sidi Saïd El Bouzidi et Sidi Hamou Cheikh ont marqué les esprits, transmettant un héritage soufi qui perdure encore aujourd'hui. Les Chorfa, descendants des marabouts, continuent de bénéficier d'un profond respect au sein de la société. Malgré son attachement aux traditions. Entre les héritiers du monde rural et les nouvelles générations urbaines, entre la sagesse des anciens et l'élan de la jeunesse, un équilibre subtil se construit chaque jour. Ce mélange d'histoires et de cultures fait de Mostaganem bien plus qu'une ville : une terre d'humanité et de tolérance. C'est cette richesse qui mérite d'être préservée, pour que l'âme de Mostaganem continue de rayonner à travers les générations. Approfondissons, alors, certains aspects qui pourraient enrichir encore plus l'introduction. Les Interactions entre les Tribus et les Vagues Migratoires. Mostaganem n'a jamais été une société figée ; elle a constamment évolué au gré des migrations et des influences extérieures. Dès l'Antiquité, les Berbères autochtones, tels que les Beni Zeroual, Béni Ifren des et les Beni Oureagh,

ont structuré la région en communautés bien organisées, vivant d'agriculture, d'élevage et de commerce. Avec l'arrivée des Arabes au VIIe siècle, de nombreuses tribus berbères se sont arabisées, adoptant progressivement la langue et certaines traditions. Plus tard, la migration andalouse a profondément marqué la ville, notamment par l'apport de nouvelles techniques agricoles, architecturales et artisanales. Ces Andalous, fuyant le tribunal d'inquisition, se sont intégrés dans le tissu existant tout en préservant certaines spécificités culturelles. Les Ottomans, au XVIe siècle, ont apporté une nouvelle dimension à Mostaganem, renforçant son rôle stratégique et y installant une administration militaire et commerciale efficace. La présence turque a favorisé l'essor d'une élite urbaine influente, dont les descendants ont souvent conservé des noms à consonance turque et ont joué un rôle majeur dans la modernisation de la ville. Enfin, la période coloniale française a modifié la composition sociologique de la ville, en introduisant de nouvelles infrastructures mais aussi en bouleversant les équilibres traditionnels. Après l'indépendance, Mostaganem a connu un afflux important de populations rurales, attirées par les opportunités économiques, ce qui a transformé l'organisation sociale et urbaine de la ville. L'arrivée des Français en 1833 a bouleversé Mostaganem. Si certaines tribus ont résisté farouchement à l'occupation (comme les Hachem et les Medjaher), d'autres ont été contraintes de s'adapter à un nouvel ordre imposé. L'expropriation des terres a contraint de nombreuses familles à quitter leurs modes de vie traditionnels pour devenir ouvriers ou artisans dans la ville coloniale.

## Olympique Marseille Gouri meilleur joueur du mois de février



L'international algérien de l'Olympique Marseille, Amine Gouri a remporté le trophée du meilleur joueur du mois de février en Ligue 1 française de football. Gouri (25 ans) a devancé les deux joueurs du Paris SG: l'attaquant français Ousmane Dembélé (tenant du titre) et le défenseur marocain Achraf Hakimi, rapportent les médias locaux, ce dimanche. Ce prix décerné par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). Arrivé du côté de la Cannebière durant le mercato d'hiver en provenance du Stade Rennais, le joueur algérien a fait forte impression pour ses débuts : il a inscrit un

doublé lors du large succès des Olympiens face à Saint-Etienne (5-1), le 15 février dernier. Il a également délivré trois passes décisives, une contre l'Olympique Lyonnais (3-2), le 2 février et deux face à Angers (2-0), le week-end suivant. La formation marseillaise reste sur une défaite concédée samedi soir à domicile face au RC Lens (0-1), pour le compte de la 25e journée. Titularisé, Gouri a joué l'intégralité de la rencontre, alors que l'autre international algérien de l'OM, Ismaël Bennacer, arrivé également cet hiver en provenance de l'AC Milan (Serie A italienne), a cédé sa place à la 71e minute.

## Ayoub Abdellaoui (MCA) La suspension revue à la baisse



La commission de recours de la Fédération algérienne de football (FAF), a revu à la baisse la sanction infligée au défenseur et capitaine du MCA, Ayoub Abdellaoui, de 6 à 4 matchs de suspension ferme, a annoncé le Doyen, dimanche dans un communiqué. «La commission de recours de la FAF a réduit à 4 matchs, la suspension infligée au capitaine Ayoub Abdellaoui, après avoir été décidée à 6 matchs initialement, et cela suite au recours introduit par la direction du club», a indiqué le club algérois. Abdellaoui a écopé auparavant de six matchs de suspension ferme en plus de 50.000 DA d'amende pour «propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match», lors du seizième de finale de la Coupe d'Algérie perdu face au CRB (0-1), disputé le 16 février dernier, au stade 5-Juillet. Après avoir été auditionné devant la commission de discipline, le joueur a reconnu avoir tenu des propos injurieux. Abdellaoui s'en est pris verbalement à l'arbitre assistant de manière véhémement alors que son équipe perdait (1-0) à la 90e minute du match face au Chabab. «Abdellaoui purgera son quatrième et dernier match, lors de la réception de l'USMK», dimanche prochain au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 20e journée du championnat. Au terme de la 19e journée, le MCA occupe confortablement le fauteuil de leader avec 40 points, à sept longueurs de son dauphin, le CRB.

## CHAN-2024 (Qualifications barrages)

### Algérie - Gambie lors du 2ème tour

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, affrontera la Gambie au 2e et dernier tour des barrages qualificatifs au 8e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. En effet, la Gambie s'est qualifiée aux dépens du Gabon aux tirs au but 5-3, après que le match nul (0-0) qui a caractérisé le match retour à Brazzaville (même score du match aller à Banjul). La première manche du match Gambie-Algérie aura lieu le samedi 3 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard (10 mai) à Alger. En cas de qualification, l'Algérie sera dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié à l'issue des matchs barrages. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

#### Résultats des matchs du 1er tour (retour) des barrages :

	Retour	Aller
(+)Malawi - Comores	2-0	0-2
Gabon - (+)Gambie	0-0	0-2 (TAB 3-5)

#### Dimanche 9 mars 2025:

Egypte - Afrique du Sud (aller 1-1)

#### 2e et dernier tour des barrages :

(Aller: 2-4 mars/ Retour: 9-11 mars):

Malawi contre vainqueur Egypte-Afrique du Sud  
Gambie - Algérie

#### Rappel de la composition des groupes du CHAN-2024:

**Groupe A:** Kenya, Maroc, Angola, RD Congo, Zambie

**Groupe B:** Tanzanie, Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, République centrafricaine

**Groupe C:** Ouganda, Niger, Guinée, Qualification 1, Qualification 2

**Groupe D:** Sénégal, Congo, Soudan, Nigéria.

## Athlétisme (Championnat universitaire américain)

### Mouatez Sikiou en argent



L'Algérien Mouatez Sikiou a décroché la médaille d'argent au 400 mètres du championnat universitaire américain d'athlétisme en salle, dont la phase finale s'est déroulée samedi à Lubbock (Texas). Sikiou, qui fréquente le Campus de South Plains, avait pris la deuxième place de cette course, en 46:65., derrière le vainqueur, Bovel McPherson (New Mexico JC), en 45:58., alors que Latrell Johnson (Coffeeville CC) avait complété le podium, en 46:66. La mi-février dernier, Sikiou avait établi un nouveau record d'Algérie du 400 mètres, lors d'un précédent meeting universitaire en Arkansas (Etats Unis), avec un excellent chrono de 46:46". Le 400 mètres est une distance sur laquelle s'est également illustrée sa compatriote Loubna Benhadja, ayant établi elle aussi un nouveau record national, avec un chrono de 54:44., réalisé lors du Liberty Indoor Meeting of Lynchburg, qu'a abrité l'Etat de Virginie, aux Etats-Unis. L'athlète du MC Alger, qui à l'instar de Sikiou suit ses études en Amérique, a amélioré son propre record sur le 400 mètres, car c'est elle qui détenait la précédente marque en 54:46.

## 22ème Assemblée générale de l'ACNOA

### «Un nouveau mandat pour relever de nouveaux défis»

Le président sortant de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien, Mustapha Berraf, s'apprête à briguer un nouveau mandat avec l'objectif de "relever de nouveaux défis et positionner davantage l'Afrique sur la carte du sport international". A l'occasion de la 22e Assemblée générale ordinaire, prévue les 14 et 15 mars au Centre International des Conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), le président sortant, membre du Comité International Olympique (CIO) et président de la Fondation Olympafrica, se présente à sa propre succession à la tête de l'instance africaine, témoignant d'un soutien unanime des 54 Comités Nationaux olympiques (CNO). "L'ACNOA a connu des avancées notables en matière de bonne gouvernance, d'infrastructures sportives et d'accompagne-

ment des athlètes. Nous avons également œuvré pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances sportives africaines et internationales, conformément aux principes du CIO", a déclaré Berraf lors d'une conférence de presse animée dimanche soir à Alger. Le président sortant de l'ACNOA est revenu sur les projets majeurs réalisés durant son mandat, "visant à restructurer le sport africain et à offrir aux athlètes les meilleures conditions de préparation". Parmi ces réalisations, le conférencier a cité la construction et l'équipement de sièges pour les CNO africains (comités nationaux olympiques), une initiative majeure ayant permis à plusieurs CNO de bénéficier d'infrastructures modernes pour assurer un meilleur encadrement des sportifs. Le renforcement des programmes de bourses

pour les athlètes en préparation des grandes compétitions internationales, notamment les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les prochains Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, figurent parmi les acquis de l'ACNOA lors du précédent mandat. "Ces réalisations concrétisées de concert avec l'ensemble des membres du Comité exécutif, ont fait de l'ACNOA un modèle de gouvernance et un acteur clé du développement du sport africain", a estimé M. Berraf. Mustapha Berraf entend entamer ce nouveau mandat avec la promesse de porter encore plus haut les ambitions du sport africain sur la scène internationale. "Ce mandat renouvelé sera l'occasion d'approfondir ces acquis et de relever de nouveaux défis pour positionner encore davantage l'Afrique sur la carte du sport international", a dit M. Berraf.

الاستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة  
22 شارع براهيم عبد الرحمان/ فاكس 045-41-03-67  
الى  
الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة موسطا بيطون الممثلة من قبل مسيرها السيد ولد نورين  
مصطفى الكائنة مقرها ب : طريق ليكرات رقم 41 مزغران مستغانم  
الموضوع : إعدار عن طريق النشر في الجريدة اليومية.  
المرجع : استرداد مبلغ دين

بصفتي وكلاء عن البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها الكائنة مقرها ب : مستغانم، والذي اختار له لمتابعة إجراءات الدعوى الحالية بمكتب وكيلته القانونية الأستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة والكانن مكتبها ب 22 شارع براهيم عبد الرحمان بمستغانم. حيث أنه بموجب هذه الرسالة أتقدم لكم بهذا الأعدار قبل اللجوء إلى القضاء والذي يتلخص فيما يلي: حيث أن بموجب اتفاقية قرض محررة بين الطرفين قد استفادت الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة موسطا بيطون الممثلة من قبل مسيرها من قرض من البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها ب مبلغ 40.000.000.00 دج وذلك حسب ما جاء في اتفاقية القرض المبرمة بين الطرفين بتاريخ 28-09-2009. حيث أن المحضرة القضائية الأستاذة زروالي حياة قامت بتبليغ الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة موسطا بيطون الممثلة من قبل مسيرها عن طريق محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024/10/24 مرسل عن طريق رسالة مضمونة تم تبليغ محضر تبليغ الإعدار عن طريق التعليق للبلدية بتاريخ 2024/11/06 والتعليق بالمحكمة بتاريخ 2024/11/04. حيث أن وبناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 15-12-2024 تحت رقم الترتيب 24-000423 والمتضمن الأذن للمطالبة الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة موسطا بيطون الممثلة من قبل مسيرها بأن يدفع للبنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها الكائنة مقرها بيطون الممثلة من قبل مسيرها بنشر محتوى محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024-10-24 و عن طريق التعليق للبلدية بتاريخ 2024-11-06 والبلدية بتاريخ 2024-11-04 في جريدة يومية وطنية. حيث أن يعتبر هذا الأعدار والنشر فرصة من أجل تسوية وضعيتكم اتجاه البنك كما أعلمكم أنا في حالة عدم الرد وعدم تسديد كامل المبلغ العالق في ذمتها المتمثل في مبلغ قدره 40.000.000.00 دج ساصبح مضطرا على متابعتكم قضائيا. حيث أن ومن خلال أمر النشر في الجريدة لديكم أجل 15 يوما من تاريخ النشر في الجريدة وبعد انقضاء هذا الاجل سيتم التنفيذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

مع سائر التحفظات  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا في أول درجة، في الشكل: قبول التراجع شكلا لوروده في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 21-05-2024 تحت رقم فهرس 01193-24 واعتماد تقرير الخبرة العقلية المنجز من طرف الخبرة الطبية بوعجمي كريمة بتاريخ 05-12-2024 والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 11-12-2024 تحت فهرس رقم 506-2024. وبالنتيجة لذلك الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع لعدي يوسف المولود بتاريخ: 25-09-2000 ببلدية عشعاشة ولاية مستغانم لأبيه شعيان ولأمه بوسيلة جميلة. مع تعيين المدعى في الرجوع لعدي صادق كمقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية عشعاشة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. مع تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / امين الضبط  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابتدائيا. في الشكل: قبول التراجع شكلا لوروده في الأجل ووفق الإشكال القانونية. في الموضوع: التسريح باعتماد الخبرة الطبية المنجزة من قبل الخبير مصلى نذير في تاريخ 28/11/2010 المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 29/12/2010 المقيدة تحت رقم 10/226 والقول ببناء على ذلك بفقان المسمى ساولي عبد القادر المولود في 1988/01/22 بنكمارية ابن المبلود ومغراوي فاطمة الأهلية الأداء والحكم على هذا الأساس بالحجر عليه وتعيين المسمى ساولي العيد مقدما عليه ليتولى إدارة أمواله والقيام بجميع التصرفات القانونية في حدود أحكام المواد 90/89/88 من قانون الأسرة مع الأمر بنشر هذا الحكم وفقا للإجراءات القانونية المعمول بها ليصبح ساري المفعول. تحميل المدعى بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة بواقع 300 دج. بذا صدر وأفصح به جهارا في قاعة الجلسات العادية في اليوم والشهر والسنة المنوه عنه أعلاه ولصحته أمضيه نحن القاضي وأمين الضبط.

الرئيس / امين الضبط  
11.03.2025

الاستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة  
22 شارع براهيم عبد الرحمان/ فاكس 045-41-03-67  
الى  
السيد بللملياني محمد صاحب مؤسسة أشغال البناء  
الساكن ب 55 شارع محمد خميستي مستغانم.  
الموضوع : إعدار عن طريق النشر في الجريدة اليومية.  
المرجع : استرداد مبلغ دين

بصفتي وكلاء عن البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها الكائنة مقرها ب : مستغانم، والذي اختار له لمتابعة إجراءات الدعوى الحالية بمكتب وكيلته القانونية الأستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة والكانن مكتبها ب 22 شارع براهيم عبد الرحمان بمستغانم. حيث أنه بموجب هذه الرسالة أتقدم لكم بهذا الأعدار قبل اللجوء إلى القضاء والذي يتلخص فيما يلي: حيث أن بموجب اتفاقية قرض محررة بتاريخ 14/05/2014 استفاد المدعى عليه السيد بللملياني محمد صاحب مؤسسة أشغال البناء من قبل البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم 871 من قرض و تتمثل قيمته مبلغ القرض ب 5.311.017.95 دج وذلك حسب ما جاء في اتفاقية القرض المبرمة بين الطرفين. حيث أن المحضرة القضائية الأستاذة زروالي حياة قامت بتبليغ السيد بللملياني محمد صاحب مؤسسة أشغال البناء عن طريق محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024/10/17 مرسل عن طريق رسالة مضمونة تم تبليغ محضر تبليغ الإعدار عن طريق التعليق للبلدية بتاريخ 2024/11/19 والتعليق بالمحكمة بتاريخ 2024/11/14. حيث أن وبناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 15/01/2025 تحت رقم الترتيب 25-000017 والمتضمن الأذن للمطالبة السيد بللملياني محمد صاحب مؤسسة أشغال البناء بأن يدفع للبنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها بنشر محتوى محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024/10/17 وعن طريق التعليق للبلدية بتاريخ 2024/11/19 والمحكمة بتاريخ 2024/11/14 في جريدة يومية وطنية. حيث أن يعتبر هذا الأعدار والنشر فرصة من أجل تسوية وضعيتكم اتجاه البنك كما أعلمكم أنا في حالة عدم الرد وعدم تسديد كامل المبلغ العالق في ذمتها المتمثل في مبلغ قدره 22.257.991.46 دج ساصبح مضطرا على متابعتكم قضائيا. حيث أن ومن خلال أمر النشر في الجريدة لديكم أجل 15 يوما من تاريخ النشر في الجريدة وبعد انقضاء هذا الاجل سيتم التنفيذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

مع سائر التحفظات  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، ابتدائيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 09/07/2024 تحت رقم الفهرس 24/01711 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبرة الطبية بن لقي نور الهدى المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 29/08/2024 تحت رقم الفهرس 24/394/2024، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع مزروق محمد رسم المولود بتاريخ 20/12/2004 بعشعاشة ابن عبد القادر ولحمور عبو رقية ، وتعيين المدعى في الرجوع مزروق عبد القادر ابن بلفاسي مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمنفردة ب 450 دج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.

الرئيس / امين الضبط  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة ابتدائيا علنيا حضوريا في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 26-03-2024 تحت فهرس رقم 00828/24 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير حقيقي هاشمي عمار احمد بتاريخ: 04-06-2024 والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 11-09-2024 تحت رقم 2024/402 وبالنتيجة لذلك الحكم بالحجر على المدعى عليه دواودي سليمان المولود في عام 1981 بعشعاشة لأبيه الجبلاوي ولأمه محمودي فاطمة. مع تعيين المدعى دواودي الجبلاوي كمقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بلا عنه. وأمر ضابط الحالة المدنية ببلدية عشعاشة بالتأشير بهذا الحكم على عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. مع تحميل المدعى بالمصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / امين الضبط  
11.03.2025

الاستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة  
22 شارع براهيم عبد الرحمان/ فاكس 045-41-03-67  
الى  
الشركة ذات المسؤولية المحدودة كوروماق مؤسسة أشغال البناء والري الممثلة من قبل مسيرها السيد باشا أحمد الكائنة مقرها ب : حي قوعيش طريق مزغران رقم 59 مستغانم.  
الموضوع : إعدار عن طريق النشر في الجريدة اليومية.  
المرجع : استرداد مبلغ دين

بصفتي وكلاء عن البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها الكائنة مقرها ب : مستغانم، والذي اختار له لمتابعة إجراءات الدعوى الحالية بمكتب وكيلته القانونية الأستاذة بوعلى حياة محامية معتمدة لدى محكمة العليا والمجلس الدولة والكانن مكتبها ب 22 شارع براهيم عبد الرحمان بمستغانم. حيث أنه بموجب هذه الرسالة أتقدم لكم بهذا الأعدار قبل اللجوء إلى القضاء والذي يتلخص فيما يلي: حيث أن بموجب اتفاقية قرض محررة بتاريخ 01/08/2010 استفاد المدعى عليها الشركة ذات المسؤولية المحدودة كوروماق مؤسسة أشغال البناء والري الممثلة من قبل مسيرها السيد باشا أحمد من قبل البنك الوطني الجزائري وكالة 871 من قرض و تتمثل قيمته مبلغ القرض ب 19.000.000.00 دج وذلك حسب ما جاء في اتفاقية القرض المبرمة بين الطرفين. حيث أن المحضرة القضائية الأستاذة زروالي حياة قامت بتبليغ الشركة ذات المسؤولية المحدودة كوروماق مؤسسة أشغال البناء والري الممثلة من قبل مسيرها السيد باشا أحمد عن طريق محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024/05/12 مرسل عن طريق رسالة مضمونة تم تبليغ محضر تبليغ الإعدار عن طريق التعليق للبلدية بتاريخ 2024/10/27 والتعليق بالمحكمة بتاريخ 31/10/2024. حيث أن وبناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 15/12/2024 تحت رقم الترتيب 24/000424 والمتضمن الأذن للمطالبة الشركة ذات المسؤولية المحدودة كوروماق مؤسسة أشغال البناء والري الممثلة من قبل مسيرها السيد باشا أحمد بأن يدفع للبنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديرها بنشر محتوى محضر تبليغ الإعدار الصادر بتاريخ 2024/05/12 وعن طريق التعليق للمحكمة بتاريخ 27/10/2024 والبلدية بتاريخ 2024/10/31 في جريدة يومية وطنية. حيث أن يعتبر هذا الأعدار والنشر فرصة من أجل تسوية وضعيتكم اتجاه البنك كما أعلمكم أنا في حالة عدم الرد وعدم تسديد كامل المبلغ العالق في ذمتها المتمثل في مبلغ قدره 19.000.000.00 دج ساصبح مضطرا على متابعتكم قضائيا. حيث أن ومن خلال أمر النشر في الجريدة لديكم أجل 15 يوما من تاريخ النشر في الجريدة وبعد انقضاء هذا الاجل سيتم التنفيذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

مع سائر التحفظات  
11.03.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الاستاذ زمري محمد نسيم  
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن  
مجلس قضاء وهران  
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران  
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن - مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. بناء على طلب هلال حبيب - صاحب مؤسسة أشغال البناء، الكائن مقره 37 طريق المقبرة قديبل وهران. بناء على المواد من 406 الى 416 و 612 ، 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/02/2025 تحت رقم الترتيب 2025/0837. بلنفا عن طريق النشر : وزير السكن والعمران والمدينة ممثلا بمدير التجهيزات العمومية لولاية وهران. العنوان: ايسطو وهران. نسخة من الحكم في الاداري الصادر عن المحكمة الادارية بوهران بتاريخ 20/03/2023 الفهرس رقم 2023/00436 جدول رقم 2022/01465 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/01/07.

المحضر القضائي  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة سيدي علي  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا في أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 12-11-2024 تحت رقم فهرس 24/02284 واعتماد تقرير الخبرة العقلية المنجز من طرف الخبرة الطبية بوعجمي كريمة بتاريخ 23/12/2024 المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 29-12-2024 تحت فهرس رقم 527-2024 ، وبالنتيجة لذلك الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع علوش الحاج المولود بتاريخ 20-05-1968 ب بلدية سيدي لخضر ولاية مستغانم لأبيه محمد ولأمه حمادوش سعدية. مع تعيين المدعى في الرجوع علوش لخضر كمقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية سيدي لخضر بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. مع تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / امين الضبط  
11.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ بوسيف عابد  
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو  
مجلس قضاء غليزان  
شارع تازغات جيلالي وادي ارهيو  
مستخرج قائمة شروط البيع

وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أذناه. تنفيذاً للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 18/05/2022 تحت رقم الفهرس 22/00894 بين السيد حبوشي محمد ابن بوعبد الله والسادة كريم ولد عبد القادر فرحات، حبوشي أمينة بنت بو عبد الله، حبوشي زكية بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي عاتشة بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي حورية بنت عبد القادر فرحات ، بنت بو عبد الله ، حبوشي حاج احمد ولد بوعبد الله ، تواتي فاطمة زوجة حبوشي محمد ولد بوعبد الله الساكنين ببلدية وادي ارهيو ولاية غليزان بالمصحح بالحكم الصادر في 11/12/2024 عن القسم العقاري المحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان القاضي ببيع العقار الموصوف اذناه. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار بالمزاد العلني المتمثل في مسكن يقع ببلدية جدويية يتكون من طابق ارضي يحتوي على ساحة طابق أول يحتوي على ثلاث غرف صالة مطبخ حمام مرحاض ساحة الكل بمساحة 315 متر مربع بنسبة 1000/407 من الأجزاء المشتركة قسم 50 مجموعة الملكية 02 قسم رقم 04 المودعة لدى كتابة ضبط المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/03/09 التي يسجري البيع بها بعد تحديده لاحقا ، وحدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره 24.671.808.00 دج ( أربعة وعشرون مليون وستمئة وواحد وسبعون ألف وثمان مائة وثمانية دينار جزائري. كما حددت جلسة الاعتراضات امام رئيس محكمة وادي ارهيو يوم 26/03/2025 على الساعة الثانية زوالا 14:00 قاعة الجلسات رقم 02. اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

المحضر القضائي  
11.03.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الاستاذ زمري محمد نسيم  
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن  
مجلس قضاء وهران  
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران  
محضر تكليف لفواء عن طريق النشر طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. الموقع أذناه. بناء على طلب هلال حبيب - صاحب مؤسسة أشغال البناء، الكائن مقره 37 طريق المقبرة قديبل وهران. بناء على المواد من 406 الى 416 و 612 ، 412 فقرة 04 من ق.أ.م.أ. بناء على الأمر الصادر عن المحكمة الادارية بوهران بتاريخ 20/03/2023 الفهرس رقم 2023/00436 جدول رقم 2022/01465 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 07/01/2025. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/02/2025 تحت رقم الترتيب 2025/0837. كلفنا عن طريق النشر : وزير السكن والعمران والمدينة ممثلا بمدير التجهيزات العمومية لولاية وهران، العنوان: ايسطو - وهران. يدفعه الصندوق المحضر القضائي مقال وصل على الأداء 2.652.790.84 ج. 6800 ج مصاريف التنفيذ + 121.583.72 دج حق تاسيس + 1.050 دج الرسم القضائي، المجموع الكلي: 2.782.224.56 ج. ونهيه بان له مهلة 15 يوما لفواء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والآن نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي  
11.03.2025

**SOS**

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite un extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Alger

## Soirée de musique andalouse avec Manal Gharbi



La chanteuse andalouse et de variétés algériennes Manal Gharbi animé samedi soir à Alger, un concert musical célébrant l'andalou, le chaabi et le "Madih", répertoires de circonstance revisités à l'occasion du mois sacré de Ramadhan devant un public relativement nombreux.

Le public de la salle Ibn Zeydoun a été gratifié, durant deux heures et demi, d'un florilège de chansons dans les genres, hawzi, chaâbi, en plus du "madih" et de variétés algériennes, brillamment rendues par l'artiste à la voix étoffée.

Musicienne polyvalente, Manal Gharbi -au piano-, accompagnée par un orchestre d'instrumentistes chevronnés (violoniste, luthiste, percussionniste...), a déployé dans la première partie de cette soirée un répertoire andalou (hawzi) adapté au mois sacré de ramadhan.

Vêtue d'un costume traditionnel, l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "Mal h'bib malou", "Ya qelbi kheli l'hal", "haramt bik nouassi" ou encore "Tlata zahwa ou mraha", célèbre pièce de la musique algérienne, reprise par de grands noms du chaabi dont Amar Ezzahi. Enchaînant avec le chaabi, Manal Gharbi a interprété "Aib alik n'ti m'hania" en hommage à El Hachemi Guerouabi, une des grandes voix du genre.

Dans des atmosphères conviviales et spirituelles, l'artiste s'est essayée également au madih, un répertoire revisité à travers des titres notamment "El Kaoui" et d'autres chants à l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl).

La soirée qui s'est prolongée à une heure tardive de la nuit, a été également une occasion pour revisiter des chansons de variétés algériennes rendues à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée chaque 8 mars.

Ouvert le 5 mars, le programme d'animation pour le mois sacré de Ramadhan, se poursuit jusqu'au 25 mars à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), avec des soirées animées par des artistes de différents genres de la chanson algérienne.

14e Festival culturel national des Aïssaoua à Mila

## 12 wilayas au rendez-vous



La 14ème édition du Festival culturel national des Aïssaoua, ouverte dans la soirée de samedi à la maison de la culture Moubarak El Mili de Mila, réunit des troupes spécialisées et des associations venues de 12 wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture de cette édition, placée sous le thème "L'art des Aïssaoua entre la nécessité de la transcription et l'impératif de la localisation", présidée par les autorités locales en présence d'un public nombreux

et de chouyoukh de plusieurs zaouïas, a été marquée par des chants religieux exécutés par l'association "Aïssaouia Rachidia" de Constantine et la troupe "Benoutat Kassentina". Le commissaire du Festival, Boukhmis Boubliaa, a indiqué, dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture, que les 14 troupes et les associations sélectionnées pour célébrer cette 14ème édition "mettront en valeur les caractéristiques de l'art des Aïssaoua

## Programme d'animations artistiques de la Radio algérienne durant le mois de Ramadhan

La Radio algérienne a organisé une série de soirées artistiques et animations culturelle à Alger et à travers différentes wilayas, dans le cadre de son programme d'animation pour le mois sacré de Ramadhan.

Pour la première semaine du mois de Ramadhan, quelque 17 soirées artistiques ont été organisées par les radios régionales et retransmises sur leurs ondes et les réseaux sociaux.

Ce programme d'animation, qui se poursuit durant tout le mois de Ramadhan, a été marqué notamment par une soirée artistique à la salle de spectacle "Lamine Bechichi", au niveau du siège de la Radio algérienne à Alger, organisée par la Radio Badja, en coordination avec l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.

Ces animations artistiques ont été une occasion pour le public d'aller à la rencontre d'artistes revisitant le patrimoine musical algérien.

Outre la capitale, le programme d'animation pour le mois de Ramadhan prévoit aussi des spectacles de musique à travers les différentes wilayas, organisés par les stations régionales de la Radio algérienne.

La radio locale de Saida a ac-



compagné les soirées du madih religieux à la Maison de la culture Mustapha Khalef, tandis que la radio de Bouira, a retransmis en direct de nombreuses soirées artistiques qui ont contribué, un tant soit peu, à insuffler une dynamique culturelle sur la scène locale.

De son côté, la radio de Mostaganem, en coordination avec la Maison de la culture "Ould Abde-rahmane Kaki", a organisé une soirée artistique dédiée à la chanson populaire.

Pour sa part, la radio locale de Naâma, en coordination avec la direction de la culture et des arts, a initié une soirée artistique au Centre culturel Ahmed-Chami, alors que la Radio de Chlef a également organisé des soirées artistiques mettant en va-

leur la musique traditionnelle algérienne.

La Radio algérienne, en tant que média public, contribue à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne, notamment durant le mois de Ramadhan.

Les soirées artistiques de la Radio algérienne organisées durant la première semaine du mois sacré, constituent une contribution significative à l'enrichissement de la scène culturelle, au renforcement de l'identité nationale et à la mise en valeur du patrimoine artistique algérien, alliant authenticité et modernité. Le programme d'animation artistique de la Radio algérienne pour le Ramadhan se poursuit durant tout le mois sacré à travers des animations et activités diversifiées.

## Tikoubaouine enflamme le public du Sofitel

Jeudi soir, la salle Jardin d'es sai de l'hôtel Sofitel a été le théâtre d'un moment exceptionnel, le groupe Tikoubaouine a, non seulement livré une performance époustouflante, mais a également fait une

annonce qui a ravi ses nombreux fans. Le groupe prépare un nouvel album pour 2025, un projet ambitieux qui comportera 11 titres inédits. Aussitôt l'annonce de cette nouvelle, l'enthousiasme du public s'est fait ressentir. Les applaudissements nourris ont témoigné de l'impatience des présents à découvrir ce prochain opus, qui promet d'explorer de nouvelles sonorités tout en restant fidèle à l'ADN musical du groupe. Tikoubaouine, reconnu pour sa capacité à mêler tradition et modernité, semble prêt à offrir un projet musical riche et inspiré.

Mais l'événement ne s'est pas arrêté à cette révélation. Le groupe a tenu à donner un avant-goût de ce nouvel album en interprétant en exclusivité leur tout nouveau single Aouichime ("Fils de la gazelle"). Ce morceau, empreint de poésie et d'émotion, célèbre la nature, l'amour et la coexistence, des thèmes chers au groupe.

Dès que les premières notes ont retenti, la salle a été transportée par la mélodie envoûtante et la profondeur des paroles, créant un moment de pure magie. Tout au long du concert, la guitare électrique et la batterie ont résonné avec intensité, plongeant le public dans une ambiance électrisante. À peine les premières minutes écoulées, les mélola-

nes se sont levés pour danser, emportés par l'énergie contagieuse de Tikoubaouine. Les vibrations des instruments, combinées à la voix profonde du chanteur, ont captivé une audience de tout âge, des enfants aux aînés, prouvant une fois de plus l'universalité de leur musique.

Les chansons interprétées en tergui ou en arabe étaient connues par cœur par le public, qui les reprenait en chœur, ajoutant une dimension encore plus immersive à la soirée. L'interaction entre le groupe et son public a rendu cet événement encore plus mémorable. Les acclamations enthousiastes et les chants repris à l'unisson ont montré à quel point Tikoubaouine occupe une place spéciale dans le cœur de ses groupies. Ce concert restera gravé dans les mémoires, marquant une nouvelle étape dans la carrière du groupe et préparant le terrain pour la sortie de leur album très attendu. Avec cette annonce et cette performance vibrante, Tikoubaouine confirme une fois de plus son talent et sa capacité à fédérer un large public autour d'une musique authentique et captivante. Le rendez-vous est donc pris pour 2025, avec un album qui s'annonce déjà comme un événement incontournable pour les amateurs de musique saharienne.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- |                                                                |                                           |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 10h30 Amour, gloire et beauté                                  | 10h45 Chacun son tour                     |
| 11h00 Les Feux de l'amour                                      | 11h25 Chacun son tour                     |
| 11h45 Petits plats en équilibre                                | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h50 Les douze coups de midi                                  | 12h55 Journal                             |
| 12h55 Petits plats en équilibre                                | 13h00 Journal                             |
| 13h00 JT 13h                                                   | 13h40 Journal                             |
| 13h35 Petits plats en équilibre                                | 13h45 La p'tite librairie                 |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle                     | 13h47 Expression directe                  |
| 14h20 Un philtre d'amour mortel                                | 13h50 Ça commence aujourd'hui             |
| 15h50 Chirurgie mortelle : l'histoire vraie de Martin MacNeill | 16h15 Affaire conclue                     |
| 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL                      | 17h05 Affaire conclue                     |
| 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL                      | 18h00 Tout le monde a son mot à dire      |
| 18h30 Ici tout commence                                        | 18h35 N'oubliez pas les paroles           |
| 19h10 Demain nous appartient                                   | 20h00 Journal                             |
| 20h00 JT 20h                                                   | 20h50 Journal                             |
| 20h45 My Million                                               | 20h56 Basique, l'essentiel de la musique  |
| 21h00 C'est Canteloup                                          | 21h00 Mot de passe : le duel              |
| 21h10 Koh-Lanta                                                | 21h10 Notre vraie nature                  |
| 23h40 Une famille en or                                        | 23h05 Notre vraie nature                  |
| 00h00 New York Unité Spéciale                                  | 00h50 Expression directe                  |
| 00h55 New York Unité Spéciale                                  | 00h55 Frotter Frotter                     |
| 01h40 New York Unité Spéciale                                  | 01h45 Frotter Frotter                     |
|                                                                | 02h40 Frotter Frotter                     |



3

- |                                      |                                        |
|--------------------------------------|----------------------------------------|
| 06h48 En aparté                      | 12h00 Régions d'ici                    |
| 07h19 Le bureau des légendes         | 12h10 La p'tite librairie              |
| 08h11 La boîte à questions           | 12h15 Dans le rétro                    |
| 08h17 Rosalie                        | 12h30 ICI 12/13                        |
| 10h09 Tchi tcha                      | 14h45 Cyclisme : Paris-Nice            |
| 10h34 Sans un bruit : jour 1         | 16h45 Duels en familles                |
| 12h11 La boîte à questions           | 17h20 Slam                             |
| 12h21 En aparté                      | 18h50 Journal                          |
| 12h55 Clique                         | 18h53 Consomag                         |
| 13h27 Winter Break                   | 19h00 Dans le rétro                    |
| 15h36 Ici et là-bas                  | 19h12 Hors la ville                    |
| 17h06 Un p'tit truc en plus          | 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h42 Artus : Son p'tit truc en plus | 19h50 Tout le sport                    |
| 19h13 La boîte à questions           | 20h00 Le mag Ligue 1                   |
| 19h20 Clique                         | 20h12 Le journal des talents           |
| 19h55 En aparté                      | 20h14 Dans le rétro                    |
| 20h33 En aparté                      | 20h20 Un si grand soleil               |
| 21h10 To the Moon                    | 20h40 Un si grand soleil               |
| 23h19 Des gens bien ordinaires       | 21h05 Alexandra Ehle                   |
| 23h29 Des gens bien ordinaires       | 22h35 Alexandra Ehle                   |
| 23h38 Des gens bien ordinaires       | 00h05 Meurtres en eaux troubles        |
| 23h50 Clique                         | 01h35 Journal                          |
| 00h05 Le roman de Jim                | 01h40 Des racines et des ailes         |
| 01h45 Le bonheur est pour demain     |                                        |



arte

- |                                                |                                                      |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| 05h30 Incroyables transformations              | 10h55 Le monde sauvage des chutes du Niagara         |
| 06h30 Incroyables transformations              | 11h40 Des animaux dans la ville                      |
| 07h30 Incroyables transformations              | 12h25 Des volcans et des hommes                      |
| 08h35 M6 Boutique                              | 13h00 Bains d'eau glacée                             |
| 09h45 Ça peut vous arriver                     | 13h35 Thelma et Louise                               |
| 11h35 Ça peut vous arriver chez vous           | 15h40 "Thelma et Louise" : Un western féministe      |
| 12h40 Météo                                    | 16h35 Des animaux dans la ville                      |
| 12h45 Le 12.45                                 | 17h20 Invitation au voyage                           |
| 13h40 Un jour, un doc                          | 18h10 Invitation au voyage                           |
| 14h50 Un jour, un doc                          | 18h55 Voyage en cuisine                              |
| 15h50 Un jour, un doc                          | 19h30 Le dessous des images                          |
| 16h50 Un jour, un doc                          | 19h45 Arte journal                                   |
| 17h25 La roue de la fortune                    | 20h05 28 minutes                                     |
| 18h35 La meilleure boulangerie de France       | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel            |
| 19h45 Le 19.45                                 | 21h00 L'Amérique en guerre                           |
| 20h35 Scènes de ménages                        | 22h30 Droite radicale, la conquête de Washington     |
| 21h10 Sister Act                               | 23h25 Documerica : Les images oubliées de l'Amérique |
| 23h00 Ghost                                    | 00h55 Amor Fati : la fatalité de l'amour             |
| 00h20 Mariés au premier regard, la vie d'après | 02h40 Australie : des kangourous dans les arbres     |
| 01h50 Mariés au premier regard, la vie d'après |                                                      |



Votre soirée



21h10

## SISTER ACT



La chanteuse Deloris Van Cartier se produit sans grand succès dans un casino appartenant à son amant, le truand Vince LaRocca. Un jour, Deloris le voit abattre un employé gênant. Horrifiée, elle s'enfuit. Se sentant menacée, elle sollicite la protection de la police, qui décide de la cacher dans un couvent. Là, sous le nom de soeur Mary Clarence, l'active jeune femme va reprendre peu à peu en main la chorale de la communauté.

**Acteur:** Whoopi Goldberg (Dolores Van Carter), Kathy Najimy (Mary Patrick), Maggie Smith (la mère supérieure), Harvey Keitel (Vince LaRocca), Wendy Makkena (la soeur Mary-Robert).

**Realisateur:** Emile Ardolino



21h10

## TO THE MOON



En 1968, Cole Davis, vétéran de la guerre de Corée et pilote de l'US Air Force, dirige désormais les essais de vol spatial habité vers la Lune pour la NASA, à Cap Canaveral, en Floride. Mais les soviétiques ont pris de l'avance et les Américains se sont un peu lassés de la course à l'espace, entraînant des coupes de crédits pour l'agence spatiale. C'est pourquoi Moe Berkus, mystérieux agent gouvernemental travaillant en contact direct avec le président Richard Nixon, fait appel à Kelly Jones, une publicitaire extrêmement douée et prête à tout pour remporter des campagnes face à ses concurrents.

3

20h50

## ALEXANDRA EHLE



Le corps de Gabriel Leroy dérive sur un radeau le long de la Leyre, dans la forêt landaise. Il est retrouvé par un promeneur. Alexandra porte son attention sur un détail singulier : le tatouage de Sainte Agathe, patronne des incendies, ornant la peau de la victime. Les investigations révèlent un coupeur de feu vivant en ermite dans une cabane forestière, loin de la civilisation. Son existence, vouée à la guérison des autres jusqu'au sacrifice personnel, attire l'attention sur plusieurs suspects. Chacun entretient un lien particulier avec ce guérisseur solitaire aux pouvoirs mystérieux.



**ORAN**  
20|14

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h21  
19h05  
58%  
19 km/h

Alger	☀️	17-11
Constantine	☀️	20-09
Annaba	☀️	23-11
Ouargla	☀️	30-14
Mostaganem	☀️	19-14
Béchar	☀️	23-12

## Sanctionné pour avoir dénoncé les crimes coloniaux en Algérie Jean-Michel Aphantie quitte RTL



Le journaliste français connu pour ses positions anticolonialistes, Jean-Michel Aphantie, sanctionné par RTL pour avoir dénoncé les crimes coloniaux en Algérie, a annoncé quitter cette chaîne de radio, affirmant "ne pas accepter d'être puni" car il n'a commis aucune erreur. Le journaliste, qui fait l'objet de plusieurs plaintes au niveau de l'instance de régulation audiovisuelle française ARCOM pour avoir comparé les crimes coloniaux en Algérie aux crimes commis par les Nazis en France, puis suspendu de la radio RTL pendant une semaine, a déclaré sur les réseaux sociaux ne plus retourner sur cette chaîne. Il considère qu'il n'a commis aucune erreur et prend une position d'honneur en affirmant "attacher un prix particulier à la question de la présence française en Algérie entre 1830 et 1962", confiant avoir été "horrifié" par ce qu'il a "lu dans les livres écrits par des historiens méticuleux". "Pour cette raison (...), je ne peux pas accepter d'être puni", a-t-il affirmé. Lors d'un débat sur l'Algérie, Jean-Michel Aphantie avait déclaré que "chaque année, en France, on commémore ce qui s'est passé à Oradour-sur-Glane, c'est-à-dire le massacre de tout un village, mais on en a fait des centaines, nous, en Algérie. Est-ce qu'on en a conscience ?". Une affirmation qui lui a valu d'être mis "en retrait" de l'antenne de RTL mercredi pour une semaine. A Oradour-sur-Glane (Limousin, au Sud-ouest de la France), une unité de la Waffen SS Das Reich avait massacré 642 habitants le 10 juin 1944. "On s'est comporté comme des Nazis?", l'a interrogé un journaliste sur le plateau. "Les Nazis se sont comportés comme nous", a répondu Jean-Michel Aphantie. M. Aphantie a refusé de s'excuser ou de revenir sur ses propos à travers lesquels il n'a fait que rappeler des faits historiques avérés, puisque l'extermination de villages algériens entiers avait été rapportée par les militaires français eux-mêmes, à partir du 19e siècle, bien avant la création du parti nazi en Allemagne. Interrogé par la presse, M. Aphantie s'est dit ni "meurtri, ni choqué" par la décision de la direction de RTL. Les déclarations du journaliste ont suscité, sans surprise, des réactions de l'extrême droite française qui a crié au "scandale" dans un déni total des crimes d'une France coloniale qui n'hésitait pas à décapiter ses victimes et à conserver leurs crânes dans des musées. Le 8 mai 1945, au moment où la France se réjouissait précisément de la défaite des Nazis, elle avait célébré la victoire des Alliés en commettant des massacres en Algérie avec un bilan d'au moins 45000 martyrs. Des photos et des vidéos témoignent encore de cette barbarie coloniale qui choquerait aujourd'hui même ses plus fervents défenseurs.

## Sahara occidental occupé 10 millions de mines encore disséminées dans le sable du désert

Quelque dix millions de mines, antipersonnel ou antichar, sont encore disséminées dans le sable du désert sahraoui, tout le long du fameux mur de la honte ("mur des sables"), construit par le Maroc dans les années 1980 pour "diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental", a affirmé le quotidien français l'Humanité, parti à la rencontre d'une jeune Sahraouie qui s'est portée volontaire pour des missions de déminage. "Ce dont parle Zuenuha avec un calme olympien a pourtant de quoi effrayer. Ce sont des mines. Antipersonnel ou antichar, dix millions de mines disséminées dans le sable du désert saharien, tout le long du fameux « mur des sables », qui s'étend sur 2 700 km, construit par le Maroc dans les années 1980 pour diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental", a-t-il écrit dans un article-portrait de la jeune Zuenuha Cheikh Ali. Selon l'Humanité qui cite le

directeur du Bureau sahraoui de coordination et d'action contre les mines, Taleb Haider, "il y en a 72 (types de mine), venues de 14 pays différents. La troisième quantité au monde, après le Laos et l'Afghanistan". Le quotidien français a rappelé, dans ce contexte, que ce bureau est chargé de la formation des volontaires, en lien avec l'ONU et des ONG, et de l'envoi d'équipes pour des missions, "très dangereuses" depuis la reprise, en 2020, du conflit armé entre le Front Polisario et le Maroc, lequel dispose désormais de drones meurtriers. "Au moins 127 civils sahraouis, qui habitent dans les territoires libérés (...) ont été tués depuis cette date par les engins volants" fournis notamment par l'entité sioniste, a précisé ce journal. C'est la raison pour laquelle, pour l'heure, "Zuenuha n'est pas retournée en mission de déminage", a-t-il poursuivi. Le journal a affirmé, à ce titre, que celles-ci se font plus rares. "Plusieurs ONG, face au

danger, ont stoppé les actions, pour protéger la sécurité du personnel", a-t-il expliqué. "Aujourd'hui, avec la guerre, c'est très dangereux. Mais, dès qu'il y aura une campagne, je serai prête. En 2018, quand je suis partie, j'avais un bébé de quelques mois. Quand je parlais, je ne savais pas si j'allais revenir", a affirmé Zuenuha Cheikh Ali. Comme des centaines de ses compatriotes, la jeune femme, qui vit dans les Camps de réfugiés sahraouis, s'est portée volontaire pour des missions de déminage. Par "devoir national", mais aussi en raison de son histoire familiale. En effet, pour Zuenuha, cet engagement va de soi. "C'est d'abord par devoir national que je l'ai fait, pour participer à nettoyer notre terre", a-t-elle déclaré. Mais surtout en raison de son histoire familiale. Comme près de 6 000 Sahraouis, son père a été victime de ces mines. "C'est pour cela que j'ai choisi cette tâche. Il a été blessé en 1985, lors de la première guerre, et amputé", a-t-elle confié.

### Sahara occidental

## De Mistura entame des consultations en prévision d'une session à huis clos

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a engagé des consultations en prévision d'une réunion, à huis clos au Conseil de sécurité, relative à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), la mi-avril prochain. Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le Conseil de sécurité "tiendra une ses-

sion de consultations à huis clos concernant la MINURSO à la mi-avril prochain, en vertu de la résolution 2756 adoptée par le Conseil de sécurité, le 31 octobre 2024, et qui a demandé au Secrétaire général de présenter des rapports au Conseil de sécurité de façon régulière, ou aux moments qu'il considère comme opportuns durant le mandat de la MINURSO ou au cours des six mois suivant la reconduction de son mandat". Lors de cette session, Staffan de Mistura présentera un rapport sur "la situa-

tion et les perspectives du processus de paix" au Sahara occidental, au moment où le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko, présentera un rapport sur "le développement de la situation dans la zone couverte par le mandat de la mission de l'ONU". Le diplomate sahraoui précise, par ailleurs, que M. De Mistura a rencontré la Secrétaire d'Etat au niveau du ministère des Affaires étrangères de Slovénie, membre non permanent du Conseil de sécurité.

### Soudan du Sud

## L'UA appelle à un arrêt immédiat des hostilités



Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a appelé à l'arrêt immédiat des hostilités au Soudan du Sud. Dans un communiqué publié samedi soir, Faki a exprimé sa « profonde inquiétude » face à l'escalade des tensions dans le comté de Nasir, dans l'Etat du Nil supérieur du Soudan du Sud. Les affrontements comprennent une attaque meurtrière contre un hélicoptère des Nations Unies et des violences dans d'autres régions, le tout « constituant une menace pour le processus de paix ». Il a appelé toutes les parties à « la plus grande retenue, à la cessation immédiate des hostilités, au respect des accords de cessez-le-feu et à l'engagement d'un dialogue national », ajoutant que l'UA consulte actuellement les autorités du Sud-Soudan, l'Autorité intergou-

vernementale pour le développement de l'Afrique de l'Est et d'autres parties prenantes afin de coordonner les efforts visant à désamorcer la crise. Faki a réitéré l'appel lancé par l'UA aux parties sud-soudanaises pour qu'elles mettent pleinement en œuvre l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud. Vendredi, le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a lancé un appel au calme et réaffirmé son engagement pour la paix, peu après l'annonce de 27 morts lors d'une violente attaque contre les forces gouvernementales et d'un hélicoptère de l'ONU dans le comté de Nasir. Kiir a indiqué que les morts, dont celle d'un général de l'armée et le commandant de Nasir, avaient eu lieu vendredi matin lorsque la mission de l'ONU a tenté d'évacuer des soldats sud-soudanais piégés à Nasir à la suite d'affrontements avec l'Armée blanche, une milice locale alliée au Mouvement populaire de libération du Soudan/Armée d'opposition.